N° 216 — 183me année — Un numéro : 10 centimes — Samedi 17 Septembre 1921

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger	46.—	23.—	11.50	4.—

On s'abonne à toute époque.
Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN
pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ANNONCES Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
Du Canton, 20 c. Prix minim. d'une annonce 50 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c.
Suisse, 25 c. *Etranger*, 30 c. Le samedi : Suisse 30 c., étranger 35 c. Avis mortuaires 30 c.
Réclames, 50 c. minimum 2 50. Suisse et étranger, le samedi, 60 c.; minimum 3 fr.
Demander le tarif complet.

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

AVIS OFFICIELS

COMMUNE DE NEUCHATEL

Forêt de Chaumont

BOIS DE FEU

Les personnes qui désirent recevoir du bois de feu directement de la forêt sont priées de s'inscrire dès ce jour à l'Intendance des Forêts et Domaines, Hôtel municipal.

Prix de livraison à domicile :
Hêtre 30 fr. le stère
Chêne 25 fr. »
Sapin 20 fr. »
Fagots 65 à 85 fr. le cent.

Prix de voiturage à déduire pour livraisons en forêt.

L'Intendant des forêts et domaines.

N.-B. — La vente de fagots secs au détail a lieu comme précédemment l'après midi au **PRÉAU DU COLLÈGE DE LA MALADIÈRE** à raison de fr. 0.80 et 0.60 le fagot pris sur place.

COMMUNE DE NEUCHATEL

Un poste de **DESSINATEUR** est à repourvoir. Renseignements au bureau de l'Ingénieur des eaux et du gaz. Offres de service à la direction soussignée, jusqu'au 25 courant.

Neuchâtel, 13 septembre 1921.

Direction des Services industriels.

COMMUNE DE NEUCHATEL

On procédera au brûlement d'un canal de cheminée dans l'immeuble de Mlles de Pourtalès, Faubourg de l'Hôpital 5, le lundi 19 ct, à 8 h. du matin.

Les habitants des maisons voisines sont priés de tenir fermées, pour cette heure-là, toutes les ouvertures de leurs galetas, chambres hautes et mansardes, façades, et en particulier celles des bûchers.

COMMUNE de Corcelles-Cormondrèche

Vente de bois sec

Lundi 19 septembre 1921, la Commune de Corcelles-Cormondrèche vendra en enchères publiques dans ses forêts de LA LUCHE, PLASSES et BOIS NOIR les bois suivants :

533 stères sapin en majeure partie gros cartelage.
5360 fagots de 80 cm. et 1 m.
5 tas de perches pour tuteurs.
32 billons sapin et pin, cubant 16,040 en 12 lots.

Rendez-vous à 8 heures à la guérite de Bregot.

Corcelles-Cormondrèche, le 10 septembre 1921.

Conseil communal.

COMMUNE des VERRIÈRES

Domaine à louer

La Commune des Verrières offre à louer par voie de soumissions, pour le 23 avril 1922, le grand et beau domaine qu'elle possède sur son territoire « Vers chez le Brandt ».

Contenance : environ 118 poses en nature de prés et champs, environ 100 poses en nature de pâturages.

Pour visiter le domaine, les amateurs peuvent s'adresser au Conseil communal.

Les offres sont à faire au Bureau Communal, sous pli fermé portant la mention « Soumission pour domaine », jusqu'au mercredi 5 octobre prochain, à 6 heures du soir.

Verrières, 15 septembre 1921.

Conseil communal.

IMMEUBLES

A vendre

à Marin

maison comprenant 2 cuisines, 3 chambres, 3 chambres hautes, galetas, cave, grange, remise, écurie pour 6 bêtes et écurie à porcs.

Pour tous renseignements, s'adresser Etude THORENS, St-Blaise. c.o.

Propriété à vendre ou à louer

A Marin, à 15 minutes du tram, villa de 10 chambres, avec jardin et verger de 1647 m². — Chauffage central, eau, électricité, buanderie. — S'adresser à MM. Wavre, notaires, à Neuchâtel.

MAISON

de 3 logements, au bord de la route cantonale Neuchâtel-St-Blaise, à vendre. Grand jardin, arbres fruitiers, poulailler, tram devant la maison, belle situation, vue sur le lac. Adresser offres par écrit à poste restante. No 157, Neuchâtel.

Villa

A vendre à de favorables conditions sur la

route Fahys la Coudre

une jolie petite maison, habitable le 24 décembre, avec jardin, de construction soignée, composée de 2 logements de 3 et 2 chambres, bains et toutes dépendances. Faculté d'établir un seul appartement. Facilité de payement.

S'adresser à MM. Kung frères, Faubourg de l'Hôpital 28.

ENCHÈRES

Enchères publiques de mobilier

On vendra le 21 septembre, à 14 heures, dans la maison Py, Grand'Rue 52, à Corcelles, les meubles ci-après, savoir :

1 belle armoire à 2 portes, noyer ciré, ancienne, 1 commode cintrée, 1 bureau à 2 corps, 1 table à rallonges, 1 table demi-lune, 7 tables diverses, 5 chaises paille, une chaise rembourrée, 2 bois de lit, 1 lit de fer sans la literie, 1 sommier à ressorts, 3 sommiers métalliques, 2 tables de nuit, 1 glace, 1 machine à coudre, 1 bascule, de la vaisselle et divers objets de ménage.

Paiement comptant.

Boudry, 14 septembre 1921.

Greffe de Paix

Enchères publiques

Jeudi 22 septembre 1921, dès 2 heures après-midi, à l'ancien atelier de feu Alexis Dardel, route de la Gare C. F. F., à St-Blaise, il sera vendu par voie d'enchères publiques les outils et le matériel de tonnelier suivants :

Rabots, scies, marteaux, presses, meules montées, enclumes, établis, bancs d'âne, brantes à vin, seilles en chêne, 2 saloirs, entonnoirs, 2 ovales en blanc, 14 fûts divers, presses à serrer les vases, 2 machines à boucher, 1 pompe à vin avec tuyaux, 1 tireuse avec boîte, 10 caisses à manettes, 1 cric, 1 lot de douves neuves, 1 lot bois chêne, 1 dit sapin et quantité d'autres objets dont on supprime le détail.

La vente aura lieu au comptant.

Neuchâtel, 16 septembre 1921.

Greffe de Paix.

A VENDRE

Jolie poussette

anglaise, à l'état de neuf, à vendre. Prix avantageux. S'adresser rue des Moulins 11, 1er.

A vendre, à moitié prix,

motocyclette

presque neuve. Helfer, Parcs du Milieu 24, Neuchâtel.

SUPERBE BERGER

Allemand, mâle, âgé de 18 mois, propre en chambre, à vendre ; Pédigré et photographie à disposition. — S'adresser Germain Bühler, Dr P. Bourquin, La Chaux-de-Fonds, ou pour photos à R. Perret, Tertre 12, Neuchâtel.

Jeunes chiens

A vendre tout de suite 2 jeunes chiens (Fr. 35) et 1 chienne (Fr. 25), de 7 semaines, croisées de mère Aredale anglaise, bons pour la garde. S'adresser Cure protestante du Landeron.

Chien Dobermann

A vendre un superbe Dobermann mâle, 1 année, avec pédigré, de parents plusieurs fois primés, 1er prix et prix d'honneur. Excellent gardien. S'adresser la Joliette, Parcs 63, sous-sol.

CHIEN LOUP

âgé de 6 mois, à vendre. S'adresser Faubourg Gare 13, Neuchâtel.

Beaux porcs

de 4 et 7 mois, à vendre, au Villaret sur St-Blaise.

15 beaux porcs

de 5 mois et 4 de 4 mois, à vendre. S'adresser à C. Dubey, Peseux. Téléphone 122.

Pour les Vendanges

Molletières

depuis **fr. 16.-** en cuir noir et couleur

CHAUSSURES PÉTREMAND
Moulins 15, Neuchâtel

Machine à écrire

Yost, très bonne, et

aiguière

(lave-mains) fonte émaillée avec robinet, à vendre à des conditions très avantageuses, au Clos à Bôle.

Encaveurs

Huile pour pressoirs

par litre ou en bidon de 2 à 5 litres

ARNOLD GRANDJEAN
Cycles et accessoires
St-Honoré 2 — NEUCHATEL

A vendre environ

2.000 vieilles toiles

S'adresser à Constant Monnier, Cornaux.

Vases de cave

A vendre une quinzaine de vases avinés en blanc, de 3000 à 8500 litres l'un. Prix favorable. S'adresser à F. Roquier, gérant, à Corcelles (Neuchâtel).

Pour cause de cessation de commerce

à vendre 1 batteuse avec secoueuse, à l'état de neuf, 300 fr.; 1 gros char, 200 fr.; 1 semoir Robillard, 40 fr.; 1 herse, 20 fr.; 1 piocheuse, 10 fr. S'adresser à Mme Lucie Béguin, à Montezillon.

Fumier

Bon fumier de chevaux, à vendre au prix du jour. S'adresser Société Coopérative de consommation, Neuchâtel.

Pour cause de départ, à vendre bon marché

XYLOPHONE PALISSANDRE

Terreaux 7, 1er, à droite.

Flobert

A vendre une très belle carabine-flobert, neuve, 6 mm., démontable, canon rayé. A. Calame, Montmollin.

Avant la hausse qui va se produire

profitez de faire vos achats en flanellette, flanelle coton rayée, à carreaux et brochée ; toiles, petite et grande largeurs ; laines à tricoter, tordue et non tordue, laine soie, laine décatie, qualité extra et à des prix sans concurrence.

L. Maire-Bachmann, Maisons communales, Petits Chênes 6.

A vendre à des prix dérisoires quelques

bicyclettes

de courses neuves, avec pneumatiques, démontables, 1ères marques mondiales. S'adresser MM. Dubois Frères, Rocher 24, Neuchâtel.

A la même adresse à vendre des chambres à air pour vélos, 1re qualité, pour le prix de 3 fr. pièce.

A VENDRE

superbe truie portant sa seconde nichée pour le 15 novembre, ainsi que plusieurs porcs à l'engrais. S'adresser Terzi, Les Prises 1, sous Saint-Nicolas.

A liquider

un lot de **CHAPEAUX DE FEUTRE MODERNES** noir et couleur, pour messieurs et jeunes gens, entrées 53, 54, 55, 56, 58 et 59, 2 chapeaux modernes ½ tube, entrées 53 et 55, 1 tube moderne, entrée 55, des bérets, chapeaux en étoffe et velours, etc.

L. Maire-Bachmann, Maisons communales, Petits Chênes 6.

A vendre

1 lit bois dur, 1 dit sapin, complet, 1 table de nuit, 1 étagère bois dur avec 7 volumes dictionnaire Trousset et divers autres livres, 1 glace 70×100, 1 lustre à gaz, 2 enseignes tôle 55×120 et 42×172, 1 fromagère pierre, 1 réchaud à gaz 2 feux et divers autres objets.

S'adresser Plan-Perret 1, sous-sol.

FROMAGES

A l'occasion des vendanges, vient d'arriver un grand choix de fromages tendres et bien salés. Se recommande,

A. MAIRE,
Rue Fleury, Neuchâtel.
Téléphone 634.

PESEUX

FROMAGE EXTRA GRAS
réductions par quantité
Saucisses au foie et Saucissons de qualité sans pareille
Choucroute nouvelle, fine
Informez-vous de nos prix.
Mme Barbezat, épicerie.

Coke, Anthracite

pour chauffage central

Tous combustibles

pour cuisines et buanderies

Houille pour l'industrie chez

Reutter & DuBois

Bureaux : Rue du Musée 4 - Téléphone 170

Piano

A vendre, faute d'emploi, piano ayant très peu servi ; son exceptionnel comme douceur. — Conviendrait particulièrement pour famille. c.o.

Demander l'adresse du No 199 au bureau de la Feuille d'Avis.

Colporteurs Profitez !

Divers articles de mercerie courante sont à liquider à vil prix.

L. Maire-Bachmann, Maisons communales, Petits Chênes 6.

A vendre faute d'emploi

une cuve

en chêne, de 12 gerles, ainsi que 6 gerles en bon état. Rue du Collège 15, Peseux.

Raisin tessinois

noir Ia, 5 kg. fr. 5.80 ; **Pêches,** 5 kg. fr. 6 ; **Noix fraîches,** 5 kg. fr. 6.80, tout franco.

W. Quadri, Carnago (Tessin).

A vendre une

chaudière portative

usagée, mais en bon état.

S'adresser à M. Jaccard, boucher, Ecluse.

A vendre

un lit en fer, complet, crin végétal et une table ronde usagée prix 35 fr. S'adresser Parcs 19, après 18 heures.

Potager à gaz

émaillé blanc, 4 trous, grand four et chauffe-plats, à l'état de neuf, à vendre. S'adresser Château 23, Peseux.

Bois de feu

Hêtre, cartelage, 27 fr. le stère
» rondins, 24 fr. le stère
Sapin, 19 fr. le stère
Fagots, dazons, 80 fr. le cent.

Bois sec, 1re qualité, livrable à domicile, par quantité minimum de 3 stères.

Alphonse Juan, Enges.

Camionnette Martini

à vendre tout de suite, en parfait état, sortant de révision, 2 roues complètes, 1 pneu et 5 chambres à air de rechange, force 26 HP, charge 1000 à 1500 kg., pont avec bancs pour la promenade. Serait cédée à un prix abordable.

Demander l'adresse du No 103 au bureau de la Feuille d'Avis.

Pour cause de départ, à enlever tout de suite

moto Condor

3½ HP, 2 cyl., en parfait état. S'adresser rue de Neuchâtel 27, 2me, à gauche, Peseux. c.o.

Pour cause de départ à vendre

potager à gaz

à 3 trous. S'adresser Parcs 35, à droite, 1er étage, depuis 4 h.

A vendre

un divan-lit, une poussette de malade et une grande couleuse.

Demander l'adresse du No 252 au bureau de la Feuille d'Avis.

Demandes à acheter

DAME

seule et de toute moralité, cherche à reprendre ou à louer petit magasin de cigares ou autre, sur passage fréquenté, dans une localité de la Suisse romande. Eventuellement logement de 3 pièces permettant d'y installer un petit magasin.

Faire offres sous chiffres P 8329 Le à Publicitas, Le Locle.

On désire acheter

grande table ronde

style empire avec ou sans rallonges, pour salle à manger. — Faire offres écrites avec prix et dimensions sous chiffres S. C. 265 au bureau de la Feuille d'Avis.

Pfaff, Place Purry 7, achète argenterie et vieux bijoux or et argent.

AVIS

La nouvelle librairie suisse 10, Grand'Rue, à Genève, achète très cher livres, bibliothèques et collections de timbres en tous genres. JH 40329 P

On désire acheter une

courroie

120 mm.×8 m., usagée, mais en bon état. Adresser offres écrites à O. Markwalder, à Corcelles.

On demande à acheter un

râteau de jardin

Indiquer prix à 62.04 poste restante, Neuchâtel.

BIJOUX

OR - ARGENT - PLATINE
achète au comptant
A. MICHAUD - Place Purry

On demande à acheter

petite maison avec jardin

1 ou 2 logements, fr. 15-25.000, dans le vignoble neuchâtelois.

Offres à l'**AGENCE ROMANDE**, B. de Chambrier, P. Langer, Place Purry 1, Neuchâtel.

AVIS DIVERS

Très bonnes leçons de

français, allemand, traductions

Seyon 21, 4me, à gauche.

Mme Kissling

Couturière
a repris ses occupations

A l'occasion des vendanges on confectionne des travestis

Mlle Cte Ulrich

Vieux-Châtel 21

Leçons de piano

Mme Bl. Vuille-Robbe

30, Faubourg de l'Hôpital 30
reprend ses cours

Dessin, Peinture (huile aquarelle, pastel). Décoration (peinture sur porcelaine, faïence, verre, étoffe, batik, etc. Métalloplastie, cuir repoussé, bois sculpté, etc. Cours pour jeunes gens, jeunes filles. Cours pour enfants. Cours du soir.

M. Ad. VEUVE

Pianiste
Rue Pourtalès 13
a repris ses leçons

A. PERREGAUX

a repris ses leçons de

CHANT

2, Petit Catéchisme, 2

Mme Sarah Jeannot

22, BEAUX-ARTS
a recommencé ses cours de
Paysage - Portrait - Décoration

Leçons d'anglais

Miss Rickwood reprend ses leçons le 15 septembre

Pour renseignements, s'adresser Place Piaget 7, 3me.

Mlle Rosa Weber

Rue du Môle 6
recommencera ses
LEÇONS DE PIANO
le 19 septembre

Mme A. Furer

Orangerie 3
a recommencé ses leçons
Peintures, porcelaine
Arts décoratifs

Mlle Marthe VIRCHAUX

Rue de la Serre 5
recommencera le mardi 20 septembre ses
Cours de dessin, peinture, métalloplastie cuir repoussé, etc.
Cours spéciaux pour enfants

Mlle Alice VIRCHAUX

Rue de la Serre 5
recommencera le mardi 20 septembre ses
LEÇONS DE PIANO
et ses
COURS de SOLFÈGE et d'HARMONIE

M. Elie Meylan

Horloger-rhabilleur
à Corcelles, Grand'Rue 42

se recommande à ses amis et connaissances ainsi qu'au public en général pour tout ce qui concerne sa profession.

Rhabillage de montres simples et compliquées, pendules neuchâteloises, régulateurs, réveils, etc. Prix très modérés.

On cherche à domicile.

Se recommande vivement.

Funiculaire de Chaumont

DIMANCHE 18 et, jour du JEUNE: Réduction de taxes aux courses du matin, jusqu'à 9 h. 23.

Lundi du Jeûne: à toutes les courses de la journée.

Prix de la course aller et retour: Fr. 1.80 au lieu de Fr. 2.40 (enfants demi-place).

BATEAUX A VAPEUR

Services du jour du Jeûne fédéral

Départs de Neuchâtel pr	Cudrefin:	8 h. 15	10 h. 05	13 h. 45
		18 h. —	19 h. 30	
» »	Estavayer:	8 h. 10	13 h. 40	18 h. —
» »	Morat:	10 h. 05		
» »	Portalban:	8 h. 15	13 h. 45	
» »	Ile de St-Pierre:		13 h. 30	

Société de Navigation.

Prof. Richème
DANSE
Les Cours commenceront en Octobre
Dès maintenant: Leçons particulières
RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS
INSTITUT d'Education Physique
Rue du Pommier 8 — Neuchâtel — Téléphone 8.20

AVIS

Le public de la circonscription communale de Neuchâtel est informé qu'ensuite d'entente avec le Conseil communal et les associations commerciales, **la distribution à domicile des correspondances n'aura pas lieu le jour du Jeûne fédéral** (18 courant).

Les personnes désireuses d'entrer en possession de leur courrier auront la faculté de le retirer gratuitement au guichet, entre 10 et 11 heures du matin.

La Direction des Postes.

ORPHÉON

La reprise des répétitions est fixée au **Mardi 20 courant à 20 heures, à la Salle Circulaire, au Collège Latin.**

Mise à l'étude des chœurs d'ensemble et de concours de la Fête fédérale de chant de Lucerne, juillet 1922.

Les chanteurs qui désirent se faire recevoir membres actifs de la Société sont priés d'en informer le président, H. HAEFLIGER, Terreaux 2, qui renseignera.

VILLÉGIATURES — BAINS

RESTAURANT BEL-AIR (à côté de la st. du Funiculaire) s/Neuchâtel **Au Plan**
GRANDE TERRASSE OMBRAGÉE — PANORAMA UNIQUE SUR LA VILLE. LE LAC ET LES ALPES. Salles pour repas de noces et de sociétés. — Tea-Room. Restauration chaude et froide. Dîners et soupers sur commande. Jeu de quilles couvert, remis à neuf. Télescope. — Téléphone No 2.56. Se recommande, **J. KAUFMANN.**

BOUDEVILLIERS **Hôtel du Point du Jour**
PENSION-SÉJOUR aux prix les plus abordables. Restauration à toute heure. Service soigné. Marchandises 1er choix. Belles chambres. Grand jardin ombragé. Jeu de quilles. Se recomm., **Ad. GROSJEAN.**

MONTONS A CHAUMONT

POURQUOI ?

Le **FUNICULAIRE** permet d'y arriver sans fatigue, très agréablement et à bon marché ; les enfants paient demi-place et, chaque dimanche matin, les prix sont réduits.

De la **TOUR DE CHAUMONT**, on jouit d'un panorama grandiose sur toute la chaîne des Alpes, le Plateau, quatre lacs, quatre chefs-lieux.

CHAUMONT offre de superbes buts de promenade à plat, sous bois, par de bons chemins et sentiers, dans la direction du **PRÉ-LOUISET**, de **LA DAME**, du **VAL-DE-RUZ.**

Bons hôtels et restaurants, pas plus chers qu'en bas.

CORNAUX - Hôtel du Soleil

recommandé aux promeneurs. Plusieurs salles pour familles, sociétés et écoles. Jardin-verger. Restauration chaude et froide à toute heure. Cuisine française et italienne. Café, thé, chocolat, pâtisserie. Charcuterie de campagne. Tél. 9.
Se recommande, **Mme Vve CORRADO-PFARRER.**

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse : sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Administration de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

LOGEMENTS

A louer appartement 3 chambres, Moulins. — Etude Brauen.

Villa meublée

à louer pour tout de suite, près de la ville. Grand jardin. Tram. S'adresser Téléphone 3.78.

Propriété meublée

de 7 pièces et toutes dépendances, est à louer pour la saison d'hiver, soit du 1er novembre 1921 au 1er mai 1922, à l'ouest de Neuchâtel, endroit tranquille. Tramway à 6 minutes de la propriété.

Pour tous renseignements, s'adresser à Frédéric DUBOIS, régisseur, 3, rue St-Honoré 3, Neuchâtel.

Pour le 24 septembre, à louer

logement

de 4 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser rue de l'Hôpital 9, au magasin.

A LOUER

pour 24 décembre appartement de 8 pièces et dépendances, rue du Crêt-Taconnet. Chauffage central, eau chaude sur l'évier et dans chambre de bains, gaz et électricité. S'adresser à l'Etude Wavre, notaires, Palais-Rougemont.

Une demoiselle, aimerait connaître une dame qui partagerait avec elle un

appartement

à Lausanne. S'adresser par écrit à Mme Perret, 1er Mars 2.

CORCELLES

Pour petit ménage à louer logement avec dépendances. — S'adresser No 64.

A louer à personnes tranquilles, petit logement, de 2 chambres, cuisine et dépendances. — Orangerie 6, rez-de-chaussée, à droite.

A louer au centre de la ville,

un appartement

de 3 chambres, cuisine et dépendances. Prix fr. 1200. — S'adresser Etude J. Barrelet, avocat, rue de l'Hôpital 6.

Ensuite de la démission du titulaire, on offre à un ménage sans enfant et en échange d'un certain travail de jardin et de maison

un logement de 3 chambres cuisine, petit jardin et dépendances (jardinier de profession exclu). S'adresser par écrit au Docteur Edmond de Reynier, 4, Crêt Taconnet qui renseignera.

CHAMBRES

Belle chambre meublée à louer, pour étudiants ou messieurs de bureau. S'adresser de 8-10 h. et de 7-8 h. St-Honoré 3, 3me, à g.

Chambre meublée pour ouvrier. Poteaux 4, 3me étage.

Chambre et pension, et pension seule. — Halles 11, 3me étage.

On offre près de l'Ecole de commerce

CHAMBRE ET PENSION

soignée. S'adresser Pourtalès 13, 1er étage, à gauche.

Chambre meublée à louer, pour monsieur rangé. Bercles 3, 2me étage, à droite.

JOLIE CHAMBRE

à 2 lits, vis-à-vis de l'Ecole de commerce. Suivant désir pension. S'adresser Coulon 12, 2me, à droite.

Belle chambre et pension soignée. Beaux-Arts 15, 1er, à g.

Chambre et chambre haute à louer pour garde-meubles. — Louis Favre 11, 2me. c.o.

Belle grande chambre meublée à louer. S'adresser Quai du Mt-Blanc 4, 3me, à dr. c.o.

A louer une petite ou une grande chambre meublée ou non, indépendante. S'adresser après 18 heures. Faubourg du Lac 15, 1er étage.

Belle grande chambre meublée. Faubourg de l'Hôpital 62.

Jolie chambre au soleil, vue étendue et pension soignée. Tout confort. — S'adresser Crêt-Taconnet 34, au IIme étage.

Jolies chambres

meublées, avec bonne pension, pour messieurs. Faubourg du Lac 21, 2me. c. o.

Jolie chambre meublée, indépendante, soleil, électricité, pour monsieur rangé. — Rue du Seyon-Râteau, 3me étage, à droite.

Chambre meublée à louer. — Pourtalès 11, 4me étage.

Belles chambres à 1 et 2 lits. Pension soignée avec ou sans chambre. 19, Beaux-Arts, 1er.

Jolie chambre meublée et bonne pension. Pourtalès 7, 3me.

Chambre meublée indépendante

1er étage, Place Purry. c.o.
Demander l'adresse du No 200 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jolie chambre meublée et bonne pension. Rue Coulon 8, rez-de-chaussée. c.o.

Belle chambre meublée pour monsieur rangé. Coq d'Inde 24, 2me étage, face.

Belle chambre et pension soignée. J.-J. Lallemand 1, 2me.

Jolie chambre meublée dans maison d'ordre, pour monsieur rangé. Comba Borel 11, 2me.

JOLIE CHAMBRE MEUBLÉE avec pension soignée. S'adresser J.-J. Lallemand 1, 1er, à droite.

Jolie chambre, au soleil, indépendante. Fbg Hôpital 42, 3me.

Belle chambre meublée, au soleil, Faubourg de l'Hôpital 13 2me étage. c.o.

Chambre et pension très soignée. Beaux-Arts 5, 1er.

Jolie chambre meublée pour monsieur rangé, 25 fr. Bercles 3, 3me étage. c.o.

Jolies chambres bien meublées, à monsieur rangé. Cassardes 13.

Petite chambre pour personne sérieuse, chauffage central, électricité avec ou sans

PENSION

Bel-Air 25 C. V., 1er étage.

Jolies chambres avec

PENSION

Rue Louis Favre 13, 2me. c.o.

LOCAT. DIVERSES

A louer grande cave au centre de la ville. Conviendrait pour entrepôts. Etude Brauen, notaire.

A louer belle mansarde comme garde-meubles ou pour marchandises. Dépôt de Broderies, rue Pourtalès 2. c.o.

Demandes à louer

Monsieur cherche

chambre meublée

indépendante, au soleil, dans maison tranquille, de préférence côté du lac. — Faire offres écrites à A. D. 272 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche à louer

magasin

en ville, si possible avec logement. Faire offres écrites avec conditions sous C. S. 220 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche à louer

appartement de 5 ou 6 pièces, bien situé, de préférence dans le centre de la ville.
Adresser offres Etude Junier, notaire, Musée 6, Neuchâtel.

On cherche pour le 15 octobre, pour un jeune homme honnête et tranquille, une belle chambre très bien exposée, avec bon chauffage en hiver, pas trop loin de l'Université. — On désire les déjeuners. — Offres en indiquant le prix sous F N 889 case postale 1233, Neuchâtel. F Z 889 N

OFFRES

VOLONTAIRE

Jeune fille de 16 ans, cherche place dans bonne famille pour aider au ménage ou auprès des enfants. Adresser offres sous chiffres JHc7208Lz aux Annonces-Suisses S. A., Lucerne.

UNE JEUNE FILLE

de bonne conduite ayant déjà été une année en service, cherche place dans une famille de Neuchâtel ou des environs. S'adresser Mme Rösch, menuisier, Brügg près Bienne.

JEUNE FILLE

(Suissesse allemande), cherche place dans un petit ménage soigné ; bon traitement préféré à grands gages. Adresser offres écrites sous J. B. 273 au bureau de la Feuille d'Avis.

JEUNE FILLE

22 ans, cherche pour le 1er octobre place de femme de chambre ou bonne à tout faire. — S'adresser J. Malherbe, Grandson.

On cherche pour

JEUNE FILLE

de 16 ans, honnête et active, ayant déjà aidé dans magasin, place en Suisse romande, où elle s'occuperait aux travaux du ménage et pourrait apprendre le service de magasin. Entrée 1er ou 15 octobre. S'adresser à Mme Fryberg, négociant, Andermatt.

JEUNE FILLE

cherche place pour aider au ménage ou auprès d'un ou deux enfants. S'adresser Gibraltar 10.

JEUNE FILLE

de 18 ans, de bonne famille, cherche place d'aide de la maîtresse de maison ou auprès d'enfants, dans maison bien tenue. Vie de famille désirée. Adresser offres à Mme Langenegger, Schaufelbühl, Grünenmatt (Berne).

Brave jeune fille

travailleuse, aimant les enfants et connaissant les travaux du ménage, cherche place. S'adresser à Josef Schaad-Fluri, Lommiswil (Soleure).

PLACES

On demande pour fin septembre ou commencement octobre, une

fille sérieuse

sachant cuire et connaissant les travaux d'un ménage soigné.
Ecrire sous chiffres L. H. 271 au bureau de la Feuille d'Avis.

CUISINIÈRE

bien recommandée est demandée chez Mme Clerc-Meuron, Avenue de la Gare 17.

On demande
JEUNE FILLE
bien recommandée, sérieuse, propre, active et sachant un peu cuire. S'adresser Mme Barascud-Favre, Faubourg du Crêt 23.

On demande pour le 1er octobre une

FEMME DE CHAMBRE

connaissant bien son service et les travaux de la couture. — S'adresser à Mme H. de Montmollin, Borcarderie par Valangin.

Bonne à tout faire

On demande dans un petit ménage soigné de 3 personnes, une bonne à tout faire capable et sachant bien cuire. Bons gages. S'adresser chez Mme L. Mesritz-Berger, Les Platanes, Escaliers de la Boine.

On demande

une garde ou une bonne d'enfants très expérimentée pour soigner une fillette de 3 ans et un bébé de 3 mois. Adresser offres avec références chez Mme Lucien BRAUNSCHWEIG, 65, rue de la Serre, La Chaux-de-Fonds. P 15496 C

On demande une

personne

d'un certain âge pour faire le ménage.
Demander l'adresse du No 263 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche pour tout de suite
JEUNE FILLE
honnête et travailleuse, connaissant la cuisine, comme bonne à tout faire dans un ménage soigné. S'adresser avec certificats chez Mme Aug. Cornu, Roche Fleurie, Chemin du Soleil 4, Chanet-Vauseyon.

EMPLOIS DIVERS

Représentant

Jeune homme, actif et sérieux cherche place d'avenir dans maison sérieuse comme représentant ou dans magasin. Connaît le travail de bureau. Ecrire case postale 21, Yverdon.

Jeune fille de toute confiance, travailleuse et bonne calculatrice, trouverait place dans

boulangerie-épicerie

mercerie, dans localité du Vignoble neuchâtelois. Bonnes références exigées. S'adresser par écrit sous J. C. 268 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande un

bon domestique

sachant traire et conduire les chevaux. S'adresser à Adolphe Humbert-Droz, Lignières.

JEUNE HOMME

cherche place chez boulanger comme porteur de pain et pour différents travaux, où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. M. Alfred Quinche, Deurres 6, sur Serrières.

On cherche un

domestique

sachant traire, chez G. Feuz, Villaret, Cormondrèche.

Jeune homme, 20 ans, Suisse allemand, ayant travaillé dans

magasin de fer

désire place analogue pour 6 mois, pour se perfectionner dans la langue française. Conditions favorables. S'adresser à J. Jacot, gare, Yverdon.

Jeune homme, Suisse allemand, cherche place de

porteur de pain

à Neuchâtel. Pour renseignements s'adresser à Hermann Friedli, Maladière 2.

Mise au concours de la Direction de l'Orphelinat Borel à Dombresson

Ensuite de démission honorable du titulaire, le poste de directeur de l'Orphelinat Borel, à Dombresson, est mis au concours.

Entrée en fonctions: le 1er mai 1922.

Rétribution: traitement en espèce de fr. 4800.— à fr. 6000.— par année et prestation en nature consistant en alimentation, logement avec chauffage et éclairage et blanchissage.

La Direction de l'Orphelinat ne peut être occupée que par un homme marié, la femme du directeur ayant à remplir un rôle dans l'activité directoriale.

Un exemplaire du cahier des charges sera expédié aux candidats éventuels qui en feront la demande.

Pour tous renseignements, s'adresser au président de la Commission de l'Orphelinat Borel, le conseiller d'Etat Alf. CLOTTU, chef du Département des Finances, au Château de Neuchâtel, à qui toutes offres de services et pièces à l'appui devront parvenir, sous pli cacheté, au plus tard le 15 octobre 1921.

Neuchâtel, le 16 août 1921.

Le conseiller d'Etat, Chef du Département des Finances : Alf. CLOTTU.

Jeune commerçant

sérieux (Suisse allemand), avec bonne connaissance de la langue française, possédant diplôme d'école commerciale, cherche place de

VOLONTAIRE

dans bureau commercial.
Adresser offres sous chiffres Lc 6079 Y à Publicitas S. A., Berne. J H 19829 B

Garçon de 17 ans cherche place de

domestique de campagne

dans le canton de Neuchâtel, où il apprendrait la langue française. — Entrée commencement octobre. Xaver Hirsiger, Gerberei, Altishofen.

Jeune fille de 22 ans, cherche place de

sommelière

Demander l'adresse du No 248 au bureau de la Feuille d'Avis.

JEUNE HOMME

sérieux, dans sa 17me année, cherche momentanément emploi. S'adresser M. Chs Grobéty, Villa Carlo, Peseux.

ON DEMANDE DES AGENTS

pour articles de vente excessivement facile, indispensable à tous. Gros gain pour hommes et femmes. — Renseignements complets. Echantillons sur demande au prix unique de 1 fr. 25. — Ecrire rue de Rive 60, Magasin, Nyon. JH 51964 C

Personnel

de toutes branches, trouvez-vous tout de suite grâce à une annonce dans l'Indicateur de place de la Sonweizer. Allgemeinen Volkszeitung à Zofingue. Répandu dans tous les milieux de la population. Tirage env. 70,000. Réception des annonces mercredi soir. Observer bien l'adresse.

PERDUS

Perdu mardi 13 et un

chapeau de dame

en soie grise avec voilette et épingles, de la Tourne à Marin.
Demander l'adresse du No 255 au bureau de la Feuille d'Avis.

Perdu mercredi en ville

boucle d'oreille

montée sur 10 fr. or, année 1914. Prière de la rapporter contre récompense au bureau de la Feuille d'Avis. 269

Objets trouvés

à réclamer au poste de police
1 alliance.
1 portemonnaie.
1 billet de banque.

AVIS DIVERS

Tailleur

Mlle Suzanne Cretenet, Evole 16
Complet sur mesure depuis 45 fr. de façon.
Complet pour enfants depuis 10 à 12 fr.
Se recommande pour travail en journée et à la maison.

Je me recommande pour des

raccommodages

en journée ou à la maison. — S'adresser Bernet, Chavannes 13, 1er étage.

Comptable-Correspondante
sténo-dactylo, plusieurs années de pratique, cherche occupation pour tous les après-midi. Adresser offres écrites sous M. 267 au bureau de la Feuille d'Avis.

Concert donné le 2 octobre 1921 au Temple du Bas par le

Berliner Domchor

(50 jeunes garçons et 20 hommes).

Les personnes bien intentionnées qui voudraient se charger de recevoir, pour la nuit du 2 au 3 octobre, un ou plusieurs jeunes garçons de ce très remarquable chœur, sont priées de bien vouloir écrire à ce sujet sous chiffres A. F. 266 au bureau de la Feuille d'Avis.

Association des propriétaires d'immeubles locatifs de Neuchâtel et environs

Le Comité rappelle à ses membres que son secrétariat, Plan-Perret 3, téléphone 612, est à leur disposition gratuite pour la vérification des devis et notes des entrepreneurs.

Il adresse un pressant appel aux propriétaires d'immeubles afin que ceux-ci viennent se joindre au groupement actuel, lequel a pour principal but la défense des intérêts immobiliers.

LE COMITÉ.

M. Pierre Chable

Prof. au Conservatoire

de retour à Neuchâtel reprendra le 15 septembre ses leçons **particulières** de

violon et accompagnement

S'adresser par écrit: Rue Matile 3, ou fixer rendez-vous par téléphone N° 43.
Conditions spéciales pour débutants.

Le Bureau d'Assurances

Camenzind & fils

8, RUE DES ÉPANCHEURS, 8, à NEUCHATEL
se charge des assurances suivantes auprès de Compagnies suisses de 1er ordre :
INCENDIE : Assurances mobilières et industrielles.
ACCIDENTS : Assurances individuelles, collectives, de tiers, pour entreprises, bâtiments, automobiles, etc.
VIE : Assurances mixtes, combinaisons diverses, rentes viagères.
Renseignements et devis GRATUITS

Agrandissements de photographies au crayon

Pour cadeaux de fin d'année, souvenirs, faites agrandir vos photographies au crayon. — Travail soigné. Livraison à domicile. — Prix Fr. 15.— pièce.

S'adresser à M. Armand SCHAER, Saint-Martin (Val-de-Ruz).

Société immobilière du Rocher

Messieurs les Actionnaires de la **Société Immobilière du Rocher** sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le **vendredi 30 septembre 1921, à 17 h. ½, au siège social,** soit en l'Etude Petitpierre & Hotz, notaires et avocat, rue St-Maurice 12, avec l'ordre du jour suivant:

Procès-verbal.
Rapport du Conseil d'administration et des Commissaires-vérificateurs.
Votation sur les conclusions de ces rapports.
Nominations statutaires.

Le Bilan, le compte de Profits et pertes et le rapport de MM. les vérificateurs de comptes sont à la disposition des actionnaires, au siège social.

Les participants à l'assemblée devront justifier de leur qualité d'actionnaires à l'ouverture de la séance en produisant leurs titres d'actions ou un récépissé de ces titres délivré par un établissement financier.

Neuchâtel, le 16 septembre 1921.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Costumes des vendanges

Confection et location de travestis. Se recommande, Mlle Hélène Probst, couturière, Seyon 28

On demande

sténo-dactylo

disposant de quelques heures par jour. Préférence donnée à personne connaissant le français et l'allemand. Ecrire à P. 270 au bureau de la Feuille d'Avis.

Pour tous transports de bagages, colis-express
s'adresser
Portefaix-Commissionnaires
Téléphone 7.94
GARE

Famille de pasteur à Zurich recevrait en

PENSION

jeune fille de la Suisse romande qui désire se perfectionner dans la langue allemande. Leçons à la maison ou occasion de suivre les écoles. — Piano. Agréable vie de famille. S'adresser à Mme Boller, Stauffacherstrasse 8, Zurich 4.

Pension-famille

prix modéré. Orangerie 2, au 2me étage.

Jeune demoiselle de 20 ans cherche place dans bonne famille comme **DEMI-PENSIONNAIRE** pour s'occuper des enfants et où elle apprendrait la langue française. Connaissances du ménage. S'adresser à Mlle H. Karl, rue du Temple 1 a, Fleurier.

PENSION

dîners. — Pourtalès 6, 1er, à droite. c.o.

Bonne pension

entière ou partielle. Prix modéré. Jardin. — Pension Stoll, Pommier 10.

Dame distinguée, Neuchâteloise, offre

leçons de conversations

et de lecture française. Ecrire S. Ch. 246 au bureau de la Feuille d'Avis.

Pension-famille

soignée avec ou sans chambre.
Demander l'adresse du No 175 au bureau de la Feuille d'Avis.

L'Hôtel du Tilleul, à Gorgier, cherche pour les dimanches 25 septembre et 2 octobre, une bonne

musique de danse

A la même adresse on achèterait un

pressoir

de 4 à 6 gerles.

On cherche pour les vendanges

deux accordéonistes

OU UN PETIT ORCHESTRE
S'adresser à l'Hôtel Bellevue, Auvernier.

Bonne pension

avec ou sans chambre, repas partiels. — Prix modérés. —
Pension STERN-KELLER
Pommier 2 - Château 13
NEUCHATEL

Demoiselle donne

leçons de français d'anglais et d'allemand

en ville et aux environs, à prix modérés. S'adresser Corcelles, Avenue Soguel 11, 2me.

Avis Mortuaires

Le bureau d'annonces de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel* rappelle que le texte principal des avis mortuaires (signés) peut y être remis à l'avance, soit avant de se rendre au bureau de l'état-civil pour fixer le jour et l'heure de l'enterrement. Cette indication est alors ajoutée à la dernière heure (8 h. 1/4 du matin).

Un seul manuscrit suffit pour livrer rapidement des faire part et pour insérer l'avis dans le journal.

AVIS MÉDICAUX

Dr Renée Warnery
absente

DOCTEUR
Jacques de Montmollin
de retour

Dr C. A. PETTAVEL
de retour

Chirurgie générale et des voies urinaires
Lundi, Jeudi, Samedi

Clinique particulière
Cabinet radiologique

Remerciements

Les familles MONNIER, JACOB et alliées, expriment leur profonde reconnaissance à leurs amis et connaissances pour la part qu'ils ont prise à leur grand deuil et l'expression touchante qu'ils ont bien voulu donner à leur sympathie.

Peseux, le 16 septembre 1921.

La famille de Monsieur Edouard de PURY remercie bien sincèrement les personnes qui lui ont témoigné une si vive sympathie à l'occasion du grand deuil qui vient de la frapper.

Neuchâtel, 16 septembre 1921.

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

LES TROIS YEUX

PAR 14

MAURICE LEBLANC

Les pas de la jeune fille me ramenèrent jusqu'au puits, près duquel s'imprimait, à quatre places, la double empreinte des semelles effilées et des talons aigus. Un petit dôme de tuiles le recouvrait. Jadis, un seau en descendait à l'aide d'une poulie et montait l'eau de pluie recueillie au toit de la maison.

Il n'y avait, certes, aucune raison valable pour que l'on pût croire qu'un crime avait été commis. Les empreintes? L'indice ne suffisait pas. Cependant, je me sentis inondé de sueur, et, me penchant sur l'orifice béant, où flottait une haleine humide et moisie, je balbutiai:

« Bérangère... »

Je n'entendis rien.

J'allumai un papier, qui tournoya en flamboyant, et jeta des lueurs dans le réservoir élargi de la citerne. Mais je ne vis qu'une flaque d'eau, noire comme de l'encre et immobile.

« Non, non, protestai-je, ce n'est pas possible! Je n'ai pas le droit d'imaginer une telle horreur. Pourquoi l'aurait-on tuée? C'est mon oncle qui était menacé, et non pas elle. »

A tout hasard, je continuai mes recherches, en suivant la piste unique de l'homme. J'arrivai ainsi de l'autre côté du cimetière, puis dans une avenue de sapin où je découvris des flaques d'essence. L'automobile était partie de là. Les marques des pneumatiques s'en allaient à travers bois.

Je n'insistai point. Il me semblait, soudain, que je devais avant tout m'occuper de mon oncle, le défendre, et me concerter avec lui.

Je revins donc vers la poste. Mais, réfléchissant que ce jour était un dimanche, et que mon oncle, après avoir jeté sa lettre à la boîte, avait certainement repris le chemin de l'Enclos, je courus au Logis et criai à Valentine:

— Mon oncle est rentré? Il a lu ma lettre?

— Mais non, mais non, me dit-elle, puisque Monsieur doit aller à l'Enclos.

— Justement, il a repassé par ici!

— Pas du tout. De la poste, il y aura été directement, par la nouvelle entrée de l'amphithéâtre.

— En ce cas, prononçai-je, moi, je n'ai qu'à traverser le jardin.

Je me hâtai, mais la petite porte était fermée à clef. Et, de ce moment-là, bien qu'aucun fait ne m'eût confirmé la présence de mon oncle dans l'Enclos, j'eus la certitude qu'il s'y trouvait et la crainte que mon intervention ne se produisît trop tard.

J'appelai. Personne ne répondit. La porte demeura close.

Alors, effrayé, je retournai vers la maison, sortis dans la rue, et contournai la propriété sur la gauche, afin d'y pénétrer par la nouvelle entrée.

C'était, flanquée de deux pavillons, une haute grille qui donnait accès à une cour spacieuse où se dressait la façade postérieure de l'amphithéâtre.

Cette grille était également close, à l'aide d'une forte chaîne que mon oncle avait cadenassée derrière lui.

Que faire?

Me rappelant l'escalade entreprise un jour par Bérangère, puis par moi, je suivis l'autre côté de l'Enclos, afin d'arriver au vieux réverbère. Le même sentier désert bordait la même palissade de madriers massifs, qui s'avançait en pointe dans les prairies.

Quand j'eus atteint cette pointe, j'aperçus le réverbère. A ce moment-là, un homme apparaissait au sommet de la clôture, s'agrippait au poteau et se laissait glisser. Il n'y avait pas de doute possible: cet homme, qui sortait ainsi de l'Enclos, venait de quitter mon oncle. Que s'était-il passé entre Noël Dorgeroux et lui?

La distance qui nous séparait l'un de l'autre ne me permit pas de distinguer ses traits. Tout de suite, en me voyant, il rabattit les bords de son chapeau mou et ramena sur son visage les deux bouts d'un cache-nez. Un ample vêtement de voyage en toile grise le dissimulait. J'eus, cependant, l'impression qu'il était de silhouette plus mince et de taille plus petite que l'homme au lorgnon.

« Halte! » m'écriai-je, comme il s'éloignait.

Mon injonction ne fit que précipiter sa fuite, et j'eus beau, tout en mélançant, proférer des injures et le menacer d'un revolver que je n'avais point, il franchit toute la largeur des prairies, sauta par dessus une haie et gagna la lisière des bois.

J'étais assurément plus jeune que lui, car je ne tardai pas à constater que l'intervalle diminuait entre nous, et je l'eusse rattrapé si la course eût eu lieu en rase campagne. Mais, aux premiers taillis, je le perdis de vue, et j'allais renoncer à l'atteindre, quand, tout à coup, il revint sur ses pas en ayant l'air de chercher quelque chose.

Je me précipitai à sa rencontre. Mon approche ne parut pas l'émouvoir. Il sortit simplement un revolver, qu'il braqua dans ma direction sans dire un mot et sans arrêter ses investigations.

Je vis aussitôt quel en était l'objet. Une lueur brillait au milieu des herbes. Elle provenait d'un morceau de métal, qui ne pouvait être, je m'en rendis compte, que la plaque d'acier sur laquelle Noël Dorgeroux avait gravé la formule chimique.

Nous nous abattîmes à terre presque en même temps. Le premier, je m'emparai de la plaque. Mais une main saisit la mienne, et, sur cette main, sur la manche du vêtement de coutil qui la recouvrait à moitié, il y avait du sang.

Epouvanté, j'eus une seconde de défaillance. La vision de Noël Dorgeroux agonisant, mort, m'avait frappé si brusquement que l'homme réussit à me dominer et à m'étendre sous lui.

Placés ainsi l'un contre l'autre, nos visages se touchaient presque. Je ne voyais qu'une partie du sien, le bas restant dissimulé par le cache-nez. Mais, dans l'ombre du chapeau, les deux yeux m'épiaient, et nous nous regardâmes silencieusement, tandis que nos mains continuaient à s'étreindre.

Ils étaient, ces yeux, sauvages et implacables, des yeux d'assassin dont tout l'être se contracte pour l'effort suprême de tuer. Où donc les avais-je déjà contemplés? Car, indiscutablement, je les connaissais, ces yeux étincelants de férocité. Ce regard-là pénétrait dans mon cerveau à une place où il s'était déjà enfoncé profondément. Regard familier, regard qui s'était uni à mon regard. Mais à quel moment? Quels yeux l'avaient exprimé? Les yeux surgis de la muraille, peut-être? Les yeux qui jaillissaient de l'écran fabuleux?

Oui, oui, ils étaient de ceux-là! Je les retrouvais! Ils avaient lui dans l'espace infini qui se creusait au fond du plâtre! Ils avaient vécu devant moi, quelques minutes plus tôt, sur le mur en ruines de la chapelle funéraire. C'étaient les mêmes, les yeux cruels, les yeux sauvages, les yeux qui m'avaient bouleversé tout à l'heure, comme ils me bouleversaient maintenant, jusqu'à l'épuisement de mes forces.

Je lâchai prise. Vivement, l'homme se redressa, m'asséna sur le front un coup de crosse et s'enfuit. Il emportait la plaque d'acier.

Cette fois, je ne pensai pas à le poursuivre. Sans me faire grand mal, le coup m'avait étourdi. J'étais encore tout chancelant lorsque s'éleva, dans les bois, le même bruit de moteur qu'on met en marche et le même démarrage que j'avais entendu aux environs du cimetière. L'auto, conduite par l'homme au lorgnon, était venue chercher mon agresseur. Les deux complices, débarrassés probablement de Bérangère, débarrassés certainement de Noël Dorgeroux, s'éloignaient...

Le cœur serré d'angoisse, je retournai en hâte jusqu'au pied du vieux réverbère, me hissai sur le sommet de la palissade, et sautai dans la partie antérieure de l'Enclos qui se trouvait comprise entre le mur principal et les nouvelles constructions de l'amphithéâtre.

Ce mur, entièrement refait, plus haut maintenant et plus large, avait l'ampleur et l'importance d'un mur de théâtre grec ou romain. Deux forts piliers et un portique délimitaient la place réservée à l'écran.

De cet écran, dont le plâtre, à distance, ne me parut pas encore revêtu de la couche de substance gris foncé — ce qui m'expliqua que mon oncle le laissât découvert — je ne vis pas tout d'abord la base, devant laquelle s'amoncelaient des matériaux de toutes sortes. Mais j'étais si sûr de ce que j'allais y voir en m'approchant! Je savais si bien ce qu'il y avait là derrière les planches et les moellons!

Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

PAPETERIE-IMPRIMERIE

F. BICKEL-HENRIOD

en face de la Poste, NEUCHATEL

Fabricant des meilleurs cahiers et autres fournitures pour

l'Ecole Supérieure de Commerce

depuis sa fondation

Toutes les fournitures pour les Ecoles supérieures

MATÉRIEL DE DESSIN - CLASSEURS et SERVIETTES

Boîtes à compas au prix de fabrique

PORTEPLUMES A RÉSERVOIRS, les meilleures marques

Escompte 5 % en espèces

CONDITIONS SPÉCIALES POUR PENSIONNATS

La Motosacoche

FRANK MARGOT & BORNAND S. A.

Temple Neuf 6 - Neuchâtel

RHUMATISMES

L'ANTALGINE guérit toutes les formes de rhumatismes, même les plus tenaces et les plus invétérés.

Prix du flacon de 120 pilules, fr. 7.50 franco, contre remboursement. J. H. 31825 B.

Pharmacie de l'Abbatiale, Payerne

Prospectus sur demande

Occasion spéciale

LAINE EXTRA SOLIDE à 60 c. l'écheveau

chez **GUYE-PRÊTRE** St-Honoré Numa Droz

Lessive Schuler

à base d'ammoniaque et de térébenthine

N'HÉSITEZ PAS

et joignez-vous aux nombreux acheteurs de la poudre à lessive Schuler marque « Le Chat ». Elle est indispensable dans chaque ménage par tous les services qu'elle rend.

Delachaux & Niestlé S.A.

Editeurs - Neuchâtel

Vient de paraître :

INDICATEUR DES ADRESSES DU CANTON DE NEUCHATEL

Edition 1921-1923

1re Partie : NEUCHATEL-SERRIÈRES, un volume cartonné avec plan en couleur de la ville Fr. 10

1re et 2me Parties : NEUCHATEL-SERRIÈRES avec les districts du canton (sauf les villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle), un volume relié toile avec un plan en couleur de Neuchâtel Fr. 14

1re, 2me et 3me Parties : LE CANTON AU COMPLET, un volume relié toile avec un plan en couleur de Neuchâtel Fr. 20

N.-B. — Les acheteurs de l'Indicateur sont instamment priés de signaler aux éditeurs toute erreur qu'ils pourraient constater dans l'impression de leur nom. Il en sera tenu compte lors d'une prochaine édition et éventuellement encore pour cette édition-ci par le moyen d'une page d'errata.

Tourbe d'Anet

bien sèche, 1re qualité à vendre à

6 francs les 100 kilos
5.80 par 500 »
5.50 » 1000 »
5.20 par vagon

rendue au galetas

S'adresser Jean Leuenberger, Maujobia 8, Neuchâtel.

Nouveau CORSET

spécial pour dames fortes

(breveté) vente exclusive chez

J.-F. REBER

Terreaux 8

Corsets en tous genres

Coupe anatomique

Demandez les fameux vins

L'Etoile de Sierre

Château Villa, Dôle

de la maison

Ed. Buro de Sierre (Valais)

Crème fraîche

tous les jours à la

laiterie Dubey

Peseux - Auvernier

La constipation

la plus ancienne et la plus invétérée ne résiste pas à l'emploi des pilules

LAXYL

véritable agent régulateur des fonctions intestinales.

La boîte: Fr. 1.80

dans toutes les pharmacies de Neuchâtel.

Dépôt général pour la Suisse: Pharmacies Réunies. La Chaux-de-Fonds.

CHAUSSURES PÉTREMAND

Moulins 15, Neuchâtel

Voyez nos vitrines et comparez nos prix bon marché

Avec succès

vous employez journellement pour les soins rationnels de la peau, grâce à sa pureté, sa douceur et sa durabilité le véritable

Savon au Lait de Lis Bergmann

Marque: Deux Mineurs

L'efficacité absolue de ce savon apprécié supprime les impuretés de la peau et les taches de rousseur. En vente à Fr. 1.60 chez Messieurs

F. Jordan, pharm., Neuchâtel.
E. Bauler, » »
A. Bourgeois, » »
A. Donner, » »
F. Tripet, » »
A. Wildhaber, » »
G. Bernard, Bazar, »
R. Lüscher, épic., »
Maison Ch. Petitpierre et succursales, »
François Pochat, rue Flandres, »
A. Guye-Prêtre, merc., »
Zimmermann S.A., épic., »
M. Tissot, pharm., Colombier.
Fr. Weber, coiffeur, Corcelles.
E. Denis-Hediger, Saint-Aubin.
L. Stauffer, horloger, St-Aubin.
H. Zintgraff, pharm., St-Blaise.

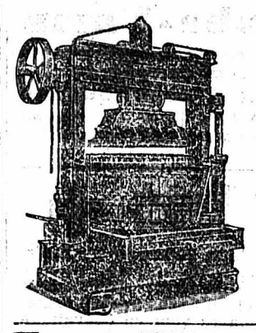

PRESSOIRS

hydrauliques et à bras

Fouleuses à raisin

Schurch & Cie

Neuchâtel

Prière de passer les commandes sans aucun retard

VOUS ALLEZ MOURIR :

Rats et souris, punaises, puces et poux, cafards et fourmis, guêpes et mouches, etc.

PAR OTTOX

Les préparations « Ottox » contre toute vermine d'un effet rapide et sûr, se trouvent à la Pharmacie Jordan, Neuchâtel. Fr. 1.50 par boîte 12307 H

AVANT

DE FAIRE VOS ACHATS DE MEUBLES

COMPAREZ

nos prix incroyablement bas

Nous vous offrons déjà

depuis fr. 620.— 1 salle à manger complète, 10 pièces

depuis fr. 1050.— 1 chambre à coucher complète, avec literie

Garantie illimitée, FRANCO à votre domicile

CATALOGUE A DISPOSITION

Visitez sans engagement notre Exposition

AMEUBLEMENTS PFLUGER & CO - BERNE

GRAND'RUE 10

AU LOUVRE

TRÉSOR 7 ET RUE DU SEYON

Dans le but d'activer la liquidation, il sera accordé une grande nouvelle remise sur toutes les marchandises encore en magasin.

QUE TOUT LE MONDE PROFITE!

Se recommande sincèrement,

Maison Keller-Gyger.

RHUMATISMES HÉMORRHOIDES

blessures, brûlures, clous, éruptions, eczémas

sont guéris par le

Baume du Chalet

Pot ou boîte de 2 tubes fr. 2.50. Dans toutes les pharmacies ou au Dépôt des produits du Chalet, à Genève. J. H. 31584 D.

Ameublements Au Bûcheron

Grand choix de meubles et potagers d'occasion garantis propres et en bon état. Lits, armoires, commodes, tables, chaises, glaces, divan, canapé, secrétaires, fauteuils, etc. Toujours le mieux assorti et défiant toute concurrence. Revenu, Ecluse 7.

Achat - Vente - Echange

PROFITEZ DES SÉRIES BON MARCHÉ

QUE NOUS VOUS OFFRONS

Lacets box-calf	19.--	25.--	29.50
Lacets couleur		35.--	45.--
Richelieu box calf			19.50

Chaussures PÉTREMAND

MOULINS 15 NEUCHATEL

Zephyr

Savon de toilette pour grands et petits

FRÉDÉRIC STEINFELS ZURICH

JH 13188 Z

Magasins Gustave Paris S. A.

TISSUS EN TOUS GENRES

Les Confections pour Dames de la Saison d'hiver sont arrivées

PRIX TRÈS AVANTAGEUX

Pour Fiancées

Occasion en draps mi-fil 180 cm. à Fr. 7.50 le mètre

Echantillons sur demande.

Offres sous chiffres L 3132 X aux Annonces-Suisses S. A., Bâle. JH 3132 X

BOUCHERIE et sur le marché — Fausses-Brayes **GROSSENBACHER**

Bœuf du pays 1re qualité
Bouilli depuis fr. **1.50** le ½ kg.
Rôti » » **2.60** »

Veau - Porc - Mouton - Dépouille

Se recommande.

Tourbière de Champion Thielle

Tourbe malaxée mêlée à du charbon

Production printemps et été 1920 absolument sèche

livrée ou réservée à **Fr. 6.50** par 100 kilos en sacs, à domicile à Neuchâtel.

BEURRE

Les débitants de lait de la ville informent le public que, dès aujourd'hui, ils mettront en vente un beurre centrifuge, 1re qualité, frais du jour, provenant de la grande laiterie de Broc (Gruyère), au prix de:

le pain de 100 gr. Fr. 0.75 le pain de 200 gr. Fr. 1.50

Mes jambes tremblaient. Je dus me soutenir. Quel effort pour avancer de quelques pas!

Tout contre le mur, au cœur même de son Enclos, Noël Dorgeroux gisait, face au sol, les bras tordus.

Il me suffit d'un examen pour constater qu'il avait été assassiné à coups de pioche.

VIII

Quelqu'un sortira de l'ombre

Malgré le grand âge de Noël Dorgeroux, la lutte avait été rude. L'assassin, dont je relevai les traces le long du chemin qui conduisait de la palissade au mur, s'était jeté sur sa victime et avait tenté d'abord de l'étrangler. Ce n'est que plus tard, dans une seconde phase de combat, qu'il s'était emparé d'une pioche pour en frapper Noël Dorgeroux.

Aucun vol. Je retrouvai la montre et le portefeuille de mon oncle. Mais le gilet avait été ouvert et, bien entendu, dans la doublure, qui formait poche, rien.

Pour l'instant, je ne m'attardai pas dans l'Enclos. Passant par le jardin et par le Logis, où je prévins en quelques mots la vieille Valentine, j'appelai nos voisins les plus proches, dépêchai un gamin à la mairie, et, je me rendis à l'ancien cimetière, en compagnie de quelques personnes qui portaient des cordes, une échelle et un falot. Nous arrivâmes là-bas au crépuscule.

Je voulus descendre moi-même dans la citerne, et je le fis sans grande émotion. Malgré les raisons qui m'inclinaient à craindre que Bérangère n'y eût été jetée, ce crime me paraissait absolument invraisemblable. Je ne me trompais pas. Cependant, au fond du réservoir, troué de fissures, évidemment, et qui ne contenait que des flaques d'eau croupissante, je ramassai dans la vase, parmi les cailloux, les morceaux de briques et les casseroles démolies, un flacon vide, au goulot cassé, dont la couleur bleue me frappa. Nul doute que ce ne fût le flacon qui avait été dérobé sur le buffet du Logis. D'ailleurs, quand je le rapportai ce soir-là au Logis, Valentine le reconnut formellement...

Les choses pouvaient donc se reconstituer ainsi. L'homme au lorgnon, possesseur du flacon, avait gagné le cimetière pour rejoindre l'automobile qui l'attendait, et s'était arrêté devant la chapelle où se trouvait cloués les fragments de l'ancien mur de l'Enclos. Ces fragments, il les avait enduits avec le liquide contenu dans le flacon. Puis, à mon approche, après avoir jeté le flacon dans la citerne, et sans avoir eu le loisir de contempler la vision que je devais, moi, contempler dix minutes plus tard, il s'était enfui et avait été, en automobile, recueillir aux environs de l'Enclos le meurtrier de Noël Dorgeroux.

Les événements devaient confirmer mon explication, du moins en partie. Mais Bérangère? Quel rôle jouait-elle dans tout cela? Et qu'était-elle devenue?

L'enquête, commencée dans l'Enclos par la gendarmerie, fut poursuivie le lendemain par un juge d'instruction et par deux agents de la sûreté avec lesquels je fis campagne. Nous établîmes que l'automobile des deux complices était venue de Paris dès le matin du jour précédent, et qu'elle y était rentrée avant la nuit. A l'aller comme au retour, elle portait deux hommes dont le signalement correspondait exactement à celui des deux complices.

Un hasard extraordinaire nous favorisa. Un cantonnier du Bois de Boulogne, qui travaillait sur la route du bord de l'eau, nous raconta que cette automobile, à propos de laquelle nous l'interrogions, il l'avait reconnue comme étant garée dans une remise contiguë à la maison qu'il habitait, de même qu'il avait reconnu l'homme au lorgnon comme étant un des locataires de cette maison!

Il nous donna l'adresse. C'était derrière le jardin des Batignolles, un vieil immeuble à l'aspect de caserne, où grouillaient d'innombrables locataires. Tout de suite, à la description que nous lui fîmes de l'individu que nous recherchions, la concierge s'écria:

— Vous voulez parler de M. Velmot, un grand bel homme, n'est-ce pas? Voilà six mois qu'il habite ici en meublé. Mais il n'y couche que de temps en temps. Il voyage beaucoup.

— Il a couché cette nuit? demandai-je.

— Oui. Il est revenu hier soir dans son auto avec un monsieur que je n'avais jamais vu et ils ne sont repartis que ce matin.

— En automobile?

— Non. La voiture est dans le garage.

— Vous avez la clef de l'appartement?

— Dame, c'est moi qui fait le ménage.

— Conduisez-nous.

Cet appartement se composait de trois petites pièces, deux chambres et une salle à manger.

Pas de vêtements, pas de papiers. M. Velmot avait tout emporté dans une valise, comme à chacune de ses absences, nous dit la concierge.

Mais un dessin était épinglé au mur, qui, parmi plusieurs ébauches, représentait la figure des Trois Yeux et sa solution.

— Allons au garage, dit l'un des agents.

Pour l'ouvrir, il fallut l'assistance d'un serrurier. Outre le cache-nez et le vêtement taché de sang, nous y trouvâmes deux autres cache-nez et trois foulards, abîmés et tordus. La plaque d'identité de la voiture avait été récemment dévissée. Le numéro, fraîchement repeint sur l'ancien, devait être faux. En dehors de ces détails, rien de particulier.

Je cherche à résumer aussi brièvement que possible les phases de l'enquête et de l'instruction. Pas plus qu'une aventure sentimentale, ce récit n'est une histoire criminelle. L'énigme des Trois Yeux et la solution, voilà le seul objet de ces pages; et l'unique intérêt qu'on y peut trouver. Mais, au point où nous sommes parvenus, il est facile de comprendre que tous ces événements se pénètrent si profondément qu'on ne saurait les isoler les uns des autres. Ceux-ci commandent ceux-là, lesquels à leur tour réagissent sur ceux qui les avaient provoqués.

Ainsi me faut-il répéter la question déjà posée. Quel rôle jouait Bérangère dans tout cela? Et qu'était-elle devenue? Elle avait disparu, soudain, aux environs de la chapelle. A partir de cet endroit, plus de traces, aucune indication. Et cette disparition inexplicable terminait une série de semaines où, avouons-le, la conduite de la jeune fille pouvait sembler bizarre aux yeux les plus indulgents.

Je le sentais si bien que, tout de suite, j'affirmai énergiquement, au cours de mes dépositions:

— Elle est tombée dans un guet-apens et on l'a enlevée.

— Prouvez-le, me fut-il répondu. Justifiez les rendez-vous qu'elle a eus tout l'hiver avec celui que vous appelez l'homme au lorgnon, c'est-à-dire avec le sieur Velmot.

Et la justice appuyait ses soupçons sur une charge vraiment troublante que l'on venait de découvrir et qui m'avait échappé. Durant la lutte soutenue par lui contre son agresseur, sans doute au moment où celui-ci, l'ayant réduit à l'impuissance, s'éloignait pour saisir la pioche, Noël Dorgeroux avait réussi, au moyen d'un caillou, à tracer quelques mots sur la base de l'écran.

Inscription à peine appuyée, presque illisible, le caillou, par endroits, n'ayant fait qu'égratigner le plâtre, mais où, cependant, on put déchiffrer ceci:

« Rayon B... Berge... »

Le terme « Rayon B » se rapportait, évidemment, à l'invention de Noël Dorgeroux. La première idée de mon oncle, menacé de mort, avait été de donner sous la forme la plus brève (hélas! la plus obscure aussi!) le renseignement qui devait sauver de l'oubli sa merveilleuse découverte. Le rayon B, expression compréhensible pour lui, mais sans valeur pour ceux qui ne savaient pas ce qu'il désignait de la sorte.

Les cinq lettres B E R G E, au contraire, ne permettaient guère qu'une interprétation : « Berge... », c'était le début du mot Bergeronnette, du nom familier dont Noël Dorgeroux appelait sa filleule.

« Soit! m'écriai-je devant le magistrat qui m'avait amené près de l'écran, soit, je me rallie à votre interprétation. Il s'agit de Bérangère. Mais, précisément, mon oncle a voulu exprimer son affection et son anxiété suprême. En inscrivant, à la minute même du danger mortel, le nom de sa filleule, il s'inquiète d'elle, il la recommande...

— Ou il l'accuse, riposta le juge d'instruction.

Bérangère accusée par mon oncle! Bérangère, capable d'avoir participé à l'assassinat de son parrain! Je me rappelle avoir haussé les épaules. Mais, comment répondre autrement que par des protestations qui ne s'appuyaient sur aucun fait et que contredisaient les apparences?

(A SUIVRE.)

KUFFER & SCOTT NEUCHATEL

Opaline en 115 cm. de large
en blanc 3.30
rose et ciel **3.80**

COUPONS DE DRAPS

Aujourd'hui samedi et jours suivants commence notre grande VENTE RÉCLAME et malgré nos bas prix nous faisons le

10 %

sur tous les articles en magasin

Beau choix de draps pour complets de messieurs et garçonnets ainsi que velours de laine et gabardine laine p' manteaux et costumes de dames et fillettes

Mesdames ! Voyez sans tarder à la

MAISON PETITE BLONDE

21, rue de l'Hôpital, NEUCHATEL
(Angle rue du Seyon)

PIANOS

NEUFS, garantis sur facture, à partir de fr. 1450.— net
Fabrication soignée

Instruments des meilleures marques suisses :
BIEGER, Rorschach
BURGER & JACOBI, Bienne
SCHMIDT-FLOHR, Berne
WOHLFAHRT, Bienne

Pianos de grandes marques FRANÇAISES, AMÉRICAINES et ALLEMANDES

FACILITÉS DE PAIEMENT
PIANOS A LOUER
à des conditions avantageuses

FŒTISCH FRÈRES S. A. - NEUCHATEL
MAISON de L'ENSEIGNEMENT MUSICAL fondée en 1804
Téléphone 4.29

TANA

Cirage-Crème sans rival

Ne séche pas! Avantageux!
En vente dans tous les bons magasins.
Vente en gros : MM. Sandoz & Co., Neuchâtel

JH 10228 Z

FIANCÉS

évitent tout gaspillage d'argent en prenant leurs

MEUBLES

directement à la bonne source chez

SKRABAL Frères

Rue de la Gare 2 **PESEUX** Rue de Neuchâtel 6
Téléphone N° 14

MAISON IMPORTANTE D'AMEUBLEMENTS
EXPOSITION PERMANENTE DE
Chambres à coucher
:: Salles à manger ::

Fabrication soignée et garantie
Prix de fabrique

J'offre JH 6336 J

eau-de-vie de fruits

gar. pure Ia, à 2 fr. 30, à partir de 5 litres contre remboursement. A partir de 10 litres franco station du destinataire.

Jakob Kunz
BRUGG, près Bienne

Fournitures complètes pour l'École supérieure de commerce, à la

Papeterie H. Bissat
Faub. de l'Hôpital 5
Escompte 5 % au comptant

Tourbe de Combe-Varin
très sèche
4000 calories - 1 à 3 pour cent de cendres
Remplace avantageusement les briquettes
au prix de Fr. 6 50 les cent kilos rendue à domicile. — On reprend marchandise ne convenant pas. — S'adresser à Case postale 6469, Neuchâtel.

Avis important aux hernieux

Personne n'ignore les dangers mortels de la hernie étranglée. Mon bandage herniaire de construction toute spéciale, protège efficacement contre tout étranglement. Construit spécialement pour chaque cas, on peut le porter jour et nuit sans avoir à craindre qu'il ne glisse ou ne blesse. Vous pouvez vous en convaincre en vous adressant à mon représentant à

NEUCHATEL, lundi 19 septembre, Hôtel du Raisin.
CHAUX-DE-FONDS, mardi 20 sept., Hôtel du Cheval Blanc.
LE LOCLE, mercredi 21 septembre, Hôtel Croix d'Or.
FLEURIER, jeudi 22 septembre, Hôtel de la Poste.

Hernieux, abandonnez donc les méthodes curatives inutiles. La seule méthode efficace est un bandage sûr et bien adapté ou l'opération. Si cette dernière vous effraie, procurez-vous l'appareil spécial en cuir et sans ressort d'E. Ginder. Ce bandage est vendu muni de pelotes « up to date » avec deux années de garantie, par

E. GINDER, spécialiste pour bandages herniaires
J H 3140 X 76, Gerbergasse 76, Bâle.

MAGASIN A L'ALSACIENNE

27, Rue des Moulins 27 - Neuchâtel

Samedi 17 ct.,
dernier jour de notre vente au rabais

Pinces à linge, à ressorts,	la boîte 3 dz.	0.70
Pinces à linge, sans ressort,	la chaîne 5 dz.	0.50
Presse-citrons aluminium,	la pièce	0.30
Assiettes creuses,	la pièce depuis	0.45
Saladiers,	la pièce depuis	0.95
Tasses avec sous-tasses, porcelaine,	la pièce	0.95
Salières en verre,	»	0.45
Caquelons pour la fondue,	»	1.45
Grandes soupières en terre,	»	2.25
Grandes soupières, poterie artistique,	»	2.75
Verres à côtes,	»	0.20
Chopes, 3 décis,	»	0.45
Paniers à pain,	»	1.95
Garnitures de lavabos,	depuis	10.95

Voir nos Etalages

Visitez notre 1er étage

OUVERTURE
de la
Saison Automne-Hiver
1921-22

Mesdames,

Visitez nos vitrines et nos expositions,
Vous y trouverez les dernières créations:
Des manteaux, des robes, de la mode nouvelle...
Tout pour vous habiller et vous rendre belles!

Nous vous offrons, en vente spéciale, à l'occasion de l'ouverture de la saison:

CHAPEAUX, MANTEAUX, ROBES, COSTUMES, BLOUSES, etc.

à des prix d'un bon marché dérisoire.

Aperçu de quelques prix:

Chapeaux

Peluche	souple, toutes teintes depuis	6.25
Forme cloche	feutre, toutes teintes, depuis	6.85
Forme trotteur	couleurs assorties,	7.85
Canotiers	garnis, gris, noir ou marine,	10.85
Feutre velours	toutes couleurs,	12.-
Feutre melusine	breton, canotier ou cloche, depuis	13.85
Grand breton	velours et soie, très coiffant,	15.90
Petites cloches	garnies plumes fantaisie	19.50
Forme relevée	dernier chic, en velours, toutes teintes,	22.50
Ravissante forme	en peluche toutes couleurs, franges de singe,	23.50

Outre les modèles ci-dessus
superbe choix dans les dernières nouveautés de Paris

Blouses

Veloutine	toutes teintes et dessins, façon kimono,	3.50
Flanelle	coton, rayures, façon chemisier,	4.50
Veloutine	avec col, se portant ouvert ou fermé,	6.50

A notre rayon de Blouses:
ravissants modèles de blouses habillées, en soie et en laine
Casaquins en tricot et jersey soie et laine, toutes couleurs

Manteaux

Teintes mode	garnis piqûres,	22.-
Tissus mêlés	jolies façons,	26.-
Tissus anglais	forme raglan, teintes claires	33.-
Nouveaux tissus	rayés, garnis poches et boutons,	43.-
Tissus anglais	mêlés, belle qualité, façons nouvelles,	59.-
Ravissant écossais	grand col, poches et ceinture,	63.50

Assortiment complet dans les modèles plus habillés, en velours de laine, astrakan, peluche, etc.

Jupes

Tissus anglais	différents dessins	8.50
Cheviote laine	se fait en bleu et noir,	9.90
Serge laine	garnie plis et piqûres,	15.50

Voir en rayon le grand choix de
jupes plissées
écossaises
et rayures bayadères
haute nouveauté

Robes

Veloutine	différents dessins, façon kimono,	19.-
Mousseline laine	teintes unies, avec col et longues manches,	26.-
Serge pure laine	façon kimono, en bleu et taupe,	31.50
Tissus pure laine	garnies galons et brodories, en natier, rouge et taupe,	43.-
Fine serge	pure laine, façon habillée, garnie motif broderie,	54.50
Tissus écossais	jupe plissée, ceinture cuir, haute nouveauté,	65.-

Grand choix de robes de velours et soie, toutes teintes et rayures, etc.

Costumes

Jolie cheviote	pure laine, garnis tresse et boutons, se fait en noir et marine,	44.-
Serge	belle qualité, col tailleur et poches,	79.-
Gabardine	supérieure, différentes teintes, modèles très habillés, longue jaquette, piqûres, boutons, tout doublé soie,	108.-
Gabardine	noire, longue taille, manches pagodes, galons soie, tout doublé soie, grand chic,	130.-

Choix varié en Costumes simples, habillés, et de sport, etc.

Aux Armourins
S. A. = NEUCHATEL

Officiers !

Pour enlever facilement vos

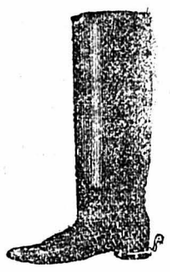

il est indispensable de vous procurer notre

Tire-Bottes

En vente chez
G. Pétremand
bottier
Moulins 15, Neuchâtel

Réelle occasion

A vendre à moitié de sa valeur, superbe

mobilier complet de bureau

état de neuf, 5 pièces, bureau ministre 3 corps, grande bibliothèque 3 corps, table, fauteuil et glace. Le tout chêne massif, style renaissance.

Demander l'adresse du No 254 au bureau de la Feuille d'Avis.

Pâté froid
Pâtisserie Rod. BURGER
Place Purry

A LA MÉNAGÈRE
2, Place Purry, 2

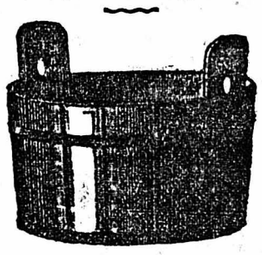

Couteaux et seilles à choucroute
Seilles à vendanges
Cuveaux à lessive

Timbres Escompte neuch. 5 %

Névralgies
Influenza
Migraines
Maux de tête

CACHETS antinévralgiques MATTHEY

Soulagement immédiat et prompte guérison ; la boîte 1 fr. 80 dans toutes les pharmacies de Neuchâtel.

Dépôt général pour la Suisse: Pharmacies Réunies, La Chaux-de-Fonds

J'envoie du

Fromage Tilsit

bonne marchandise mûre, mi-gras, bonne qualité, en petites meules de 3-4 ½ kg., à 3 fr. 60 le kg., franco. En prenant 2 meules, le prix est réduit de 20 c. par kg. — J. Vögeli-Zubler, Frauenfeld, Fromagerie et Commerce de fromages. JH 700 Fr

5000 Grillage mètres galvanisé

maille 51 mm., haut. 1, 1½, 2 m., à 78 c. le m², valeur fr. 1.—; exp. immédiate franco.

Demander prix-courant pour mailles 10, 13, 16, 19, 25, 31 et 76 mm. Ventes en gros et au détail. — BLANC, Case 5628, Couvet, ou PIERREHUMBERT, Marin.

Remarquez, s. v. p. que malgré la pénurie de fruits notre excellente

confiture aux pruneaux

reste à Fr. 1.— la livre

— ZIMMERMANN S. A.

Café ! Café !

J'offre directement aux consommateurs: Café vert, garanti de qualité supérieure, à 1.90 le kilo, grillé à 2.80 le kilo, en sacs de 2½, 5 et 10 kilos, contre remboursement.

Jean LEPORI, Importateur de Café, à Massagno, près Lugano (Tessin). J. H. 50152 O.

Les rhumatismes et névralgies

sont immédiatement soulagés et guéris par la

FRICTION SEBAY

remède domestique d'une grande efficacité, qui guérit aussi les lumbagos, migraines, maux de tête, rages de dents, etc.

Le flacon : 2 francs

dans toutes les pharmacies de Neuchâtel.

Dépôt général pour la Suisse: Pharmacies Réunies, La Chaux-de-Fonds.

L'Hindou se tend

De la « Gazette de Lausanne » :

Il y a deux mille ans (environ), les Angles qui, depuis quelque temps, voguaient sur l'océan des âges, débarquèrent, un soir, sur le rivage de l'île d'Albion. Cet événement, qui devait changer le cours de l'histoire universelle, passa totalement inaperçu. (C'est toujours comme ça.)

Quoique le climat y fût doux, la verte Albion ne parvint jamais à arrondir ses Angles, lesquels ont encore à notre époque une certaine raideur: la raideur britannique. On constata seulement qu'ils prenaient peu à peu un fort accent anglais.

C'est à tort qu'on leur a reproché leur égoïsme. Les Angles (ou Anglais) ne sont pas plus égoïstes que nous. Mais, lorsqu'un peuple vit dans une île, il lui est bien difficile de franchir sans s'en apercevoir la frontière qui sépare son « moi » de son « non-moi ».

Ce qui devait arriver arriva. Parce qu'ils respiraient chaque jour l'air salubre de la mer (un air qui « creuse »), les Anglais sentirent leurs dents s'allonger; leur appétit augmenta; et, bientôt, ils furent atteints d'une véritable Johnboulimie. Or, dans leur île, ils ne trouvaient ni sucre, ni cacao, ni riz, ni macaronis, ni canelle. Ils construisirent donc de nouveaux bateaux; et, au cri de: « Roule, Britannia! », ils partirent à la conquête du monde.

Leur méthode était simple. Lorsqu'ils découvraient une île nouvelle, ils y plantaient un drapeau sur lequel étaient brodés ces mots: « Cette île est à moâ! » Cette opération facile transformait l'île en colonie anglaise. Quelquefois, ils se contentaient d'une presqu'île.

Les Anglais se civilisèrent rapidement. Ils enseignèrent aux autres peuples la propreté. Nous leur devons le parlementarisme, le féminisme, Shakespeare, le football, le footing, le plum-pudding, le whisky, le tub, les W.-C. et le chic anglais.

Ce n'est pas sans raison que l'Anglais a donné à son foyer le nom de « sweet home ». Sa vie de famille n'est jamais gâtée par les disputes ou la mauvaise humeur. Il enferme ses enfants dans une prison spacieuse, appelée « nursery », où des servantes fidèles leur donnent du porridge en abondance, des journaux illustrés, des raquettes, des balles et de bons exemples. Il vit lui-même, dans les colonies, d'où il envoie des livres sterling à sa femme, laquelle assiste constamment à des meeting de suffragettes. A Noël, tous les membres de la famille, souriants et joyeux, sont réunis dans le « sweet home », autour du plum-pudding.

En Anglais, les mots n'ont qu'une syllabe. C'est très commode pour parler quand on a la pipe à la bouche.

Les Anglais d'aujourd'hui peuvent être fiers de leur glorieux passé. Mais, pour eux, comme pour d'autres, les choses commencent à se gâter. Puissent-ils n'avoir pas trop de shahs à fouetter! Des propagandistes facétieux parcourent le monde en répétant que tous les hommes sont frères et qu'une noire vaut une blanche. En prêchant la fraternité universelle « vingt mille ans trop tard », ils vont provoquer des guerres sans nombre. Les journaux nous ont déjà appris ce qui se passe aux Indes. L'Hindou se tend. Les disciples de Boudha se mettent à bouder. On les entend murmurer: « Vichnou, la paix! » Et voici qu'un grand problème historique se pose: que fera la nation anglaise si elle perd toutes ses colonies?

Risquons, à ce sujet, quelques hypothèses. Lorsque le peuple anglais n'aura plus aucun pied-à-terre chez les étrangers, il redeviendra peut-être, par la force des choses, un peuple de corsaires. Lorsqu'on possède beaucoup de bateaux, on est tenté de s'en servir. Mais cela est problématique; car les Japonais, les Américains et d'autres encore, policiers vigilants, se promèneront souvent à la surface des Océans.

L'Anglais prévoyant a toujours aimé les détroits. Il s'est installé à l'entrée de la Méditerranée; à l'entrée de la mer Rouge et ailleurs. Qui sait si, après avoir été le maître de la mer, il n'en sera pas le portier? Qu'il se souvienne alors de sa belle devise: « Laissez faire! Laissez passer! »

Il se peut encore que l'Anglais, plein d'amertume, devienne casanier. Son île fertile nourrit des bœufs magnifiques, des porcs, des moutons et des volailles. Si l'Angleterre se vouait à l'élevage et à l'exportation des moindres de ces bêtes, elle pourrait faire de tous ses ports de véritables livre-poules.

BALTHASAR.

VIEILLES GENS ET VIEILLES CHOSES

Les revenants

Tout le monde croyait autrefois aux revenants, à ces morts qui étaient censés revenir de l'autre monde, soit pour annoncer quelque fâcheuse nouvelle, soit pour réclamer l'exécution d'une de leurs dernières volontés, soit simplement pour effrayer les téméraires qui osaient nier leur existence, les braver ou troubler le repos de leurs tombeaux. Cette croyance, éveillée et entretenue chez l'homme, chez la femme surtout, par leurs affections disparues ou par leur pusillanimité au milieu des terreurs de la nuit; due aussi bien souvent à la faiblesse de leurs nerfs et aux illusions de leurs sens, a causé bien des maux, occasionné bien des dommages, et donné lieu à nombre de scènes peu édifiantes, scandaleuses même dont on n'osait parler qu'en secret et à voix basse.

Nous ne voudrions pas garantir qu'on ne rencontre plus chez nous de gens qui croient encore à ces manifestations nocturnes et plus ou moins infernales; ce qu'on peut affirmer toutefois, c'est que le nombre en est maintenant bien réduit et qu'il tend à diminuer encore tous les jours. Il y a quelques années, à la question que nous posions à un notaire à propos d'une maison qui était en vente et dont nous trouvions le prix ridiculement bas, il nous fut répondu: « Elle est bien assez chère, personne n'en veut parce qu'on l'a dit hantée! »

Il sera intéressant, pensons-nous, pour plusieurs de nos lecteurs, pour les jeunes surtout, d'avoir une idée plus complète, plus exacte peut-être de cette stupide croyance aux revenants, en particulier de ce qu'elle était au temps jadis. Pour cela, nous allons leur en donner deux exemples choisis parmi beaucoup d'autres dans de vieux écrits, qui les reporteront l'un au XVIIme siècle, l'autre au XVIIIme.

Abram Chaillet d'Auvernier, déjà souvent cité ici, raconte dans son journal, année 1664, le fait suivant:

« Au mois de février et de mars, dit-il, il y eut un démon et esprit malin en la maison de sieur Isaac Merveilleux, à Peseux, qui y faisait des bruits et tintamarres et des choses fort étranges, que c'était merveille d'en ouïr parler et choses effroyables.

» On l'entendait jouer du « haa »; il agençait les habits du dit Merveilleux et de sa femme au fond du « poylle » séparément; on voyait bien remuer les habits, mais on ne voyait personne. Il battait la servante; il la renversa une fois dans une farinière pensant la fermer dedans avec le couvercle; elle criait en aide. Son maître y accourut, eut grand'peine de la défendre et tirer dehors. Plusieurs y allèrent coucher, car c'était principalement la nuit qu'il faisait tels bruits. Il commençait comme si on jetait et rebattait quantité de pierres par les planchers. On l'entendait rire et après faisait d'autres grands bruits.

» On dit qu'il y eut certaine fille qui se tenait à Neuchâtel, qui était des Jeannerets du Locle, qui le chassa, à laquelle le dit Merveilleux donna la pièce. »

Un siècle plus tard, en 1773, David Sandoz, de La Chaux-de-Fonds, ancien gouverneur de la commune, décrit dans ses mémoires les scènes étranges qui se passaient alors chez son beau-frère Gagnebin, sur la montagne de Renan: « Le toit de la maison découvert pendant la nuit, les vaches détachées et vaguant hors de l'étable, des bruits de chaînes, des gémissements dans le galetas, quelque chose comme une première édition des mauvais tours joués plus tard par le « diable des Ponts. »

« Mais la chose devint très grave, ajoute le narrateur; Gagnebin accusé de sorcellerie est mis en prison à Courtelary par ordre du bailli d'Erguel; le pasteur Frêne ayant dit en chaire que le diable n'est pour rien dans tout cela, provoque un soulèvement général et doit se rétracter. On fait exorciser la maison par des capucins, on a recours à la magie, jusqu'à ce qu'enfin le pauvre Gagnebin se décide à quitter cette maison hantée par les mauvais esprits. C'était probablement le résultat qu'on désirait. »

Il est à remarquer en effet que ces histoires de revenants et d'esprits malins n'eurent le plus souvent pas d'autres résultats pour les victimes que celui de leur faire abandonner l'immeuble mis à l'index et que convoitait un parent ou un voisin quelconque, ou que c'était uniquement un acte de vengeance et de méchanceté de la part d'un adversaire malveillant.

Estimons-nous heureux de vivre au XXme siècle et de ne plus entendre parler de ces choses que dans des récits de l'histoire ancienne! Les revenants, les sorciers, les diables du genre de celui des Ponts et tous les autres sont maintenant, Dieu merci, relégués et rangés parmi les reliques du vieux temps.

FRED.

LIBRAIRIE

Le 2me numéro de « L'Illustré » donne une belle série d'illustrations résumant les principaux événements de la semaine. Une page est consacrée au Comptoir suisse de Lausanne; puis suivent les photographies de divers événements sportifs, soit en Suisse, soit à l'étranger. Quelques vues des assises de la Société des nations, à Genève, donnent un aperçu des faits politiques importants qui se déroulent en cette ville. La partie rédactionnelle n'est pas la moins intéressante.

Die Arbeitszeit beim Betrieb der Eisenbahnen und anderer Verkehrsanstalten, par Oscar Leimgruber, secrétaire du département des postes et chemins de fer. Institut polygraphique, Zurich.

Le 1er octobre prochain, entrera en vigueur la loi sur la durée du travail, votée par le peuple le 31 octobre 1920. Son importance se mesure au nombre des employés et des ouvriers atteints, c'est-à-dire de ceux des C. F. F., des lignes secondaires, des entreprises de navigation, des postes, télégraphes et téléphones. Tous ces citoyens trouveront dans la brochure de M. Leimgruber les renseignements qu'ils peuvent désirer et que leur donnera une introduction de 50 pages, le texte de la loi et celui des deux ordonnances d'application qui terminent l'opuscule.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

— 29 août. Ouverture de faillite de Peseux Watch René Thévenaz, exportation d'horlogerie, à Peseux (Neuchâtel), actuellement en fuite. Première assemblée des créanciers: mardi 20 septembre 1921, à 16 heures, à l'Hôtel de Ville de Boudry. Délai pour les productions: 10 octobre 1921.

— 30 août. Ouverture de faillite de Bourquin Jacques-Alfred, époux de dame Louise-Esther née Matthey-Doret, boîtier, au Locle. Liquidation sommaire. Délai pour les productions: 4 octobre 1921, inclusivement.

— 5 septembre. Prolongation de 2 mois du sursis concordataire accordé à M. Emile Joly, fils, horlogerie, à La Chaux-de-Fonds. L'assemblée des créanciers est renvoyée au lundi 7 novembre 1921, à l'hôtel judiciaire de La Chaux-de-Fonds.

— 7 septembre. Séparation de biens, ensuite de faillite, de Georges Ganière, fabricant, et son épouse, dame Louise née Pindy, à La Chaux-de-Fonds.

— L'état de collocation de la Société « La Ruche », société d'approvisionnement et d'épargne, à La Chaux-de-Fonds, est déposé à l'office soussigné, à la disposition de MM. les créanciers. Les actions en contestation doivent être introduites jusqu'au samedi 24 septembre 1921 inclusivement, sinon le dit état sera considéré comme accepté.

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

— Henri-Gabriel Montandon, à La Chaux-de-Fonds, et Charles Amand, à Villeret, ont constitué, à La Chaux-de-Fonds, sous la raison sociale Montandon et Amand, une société en nom collectif commençant le 29 août 1921. Charbons.

— La Société de secours mutuels de la Fabrique d'ébauches du Landeron, Charles Hahn & Cie, avec siège au Landeron, a, dans son assemblée générale du 17 août 1921, revisé ses statuts. Son but est de réunir les employés, ouvriers et ouvrières de la Fabrique d'ébauches du Landeron Charles Hahn et Cie, pour établir entre eux une garantie mutuelle et leur assurer des secours en cas de maladie et de décès. Elle n'a aucun but lucratif. Sa durée est illimitée. Le comité est composé de cinq membres nommés pour une année. La société est représentée vis-à-vis des tiers par le comité. Les signatures collectives du président et du secrétaire-caissier ou, à la place de l'un d'eux, du vice-président, obligent la société.

— La liquidation de la société anonyme Fabrique Rapid S. A. en liquid., achat et vente de tous produits en métal ou à base de métal, à La Chaux-de-Fonds, étant terminée, cette raison est radiée.

— Le chef de la maison Hermann Glohr, à La Chaux-de-Fonds, est Emile-Hermann Glohr, de Neuchâtel, domicilié à La Chaux-de-Fonds. Auto-garage et voiturage.

— Sous la raison Motogarage S. A., il a été constitué une société anonyme ayant son siège à La Chaux-de-Fonds. Cette société a pour but: l'achat, la vente, le louage et les réparations de motocyclettes, carburants, accessoires et tout ce qui se rapporte à cette branche. La durée de la société est indéterminée. Le capital social est fixé à la somme de 10,000 francs. La société est représentée par un administrateur, lequel engage valablement la société par sa signature apposée individuellement en cette qualité.

— Sous la raison sociale Ciné Lumina S. A., il a été constitué une société anonyme ayant son siège à La Chaux-de-Fonds. Cette société a pour but l'exploitation de cinématographes en Suisse et de tout ce qui se rapporte à cette branche. La durée de la société est indéterminée. Le capital social est de 2000 francs. La société est représentée par un administrateur, lequel engage la société par sa signature apposée individuellement en cette qualité.

— La raison Paul Pellaton-Brunner, boucherie-charcuterie, au Locle, est radiée ensuite de remise de commerce.

— Guillaume Huther, domicilié à Bôle, et Marie-Louise Ferrier née Piaget, domiciliée aux Verrières, y ont constitué, sous la raison Huther et Ferrier, une société en nom collectif ayant commencé le 1er août 1921. Commerce de bois en gros.

Marque déposée

Vous aimez le bon Thé???

Demandez à votre épicier les paquetages

„SUMATRA“ et „COLOMBO“ et vous serez satisfaits.

Thés en gros

A. BUTTY, Lausanne

Haefliger & Kaeser

Combustibles - Neuchâtel

Bureaux : Terreaux 2 — Téléphone 150

Bois bûchés secs et sains

Foyard - Sapin

Branches

Tourbe malaxée des Emposieux

fabrication 1921

Aux meilleurs prix du jour

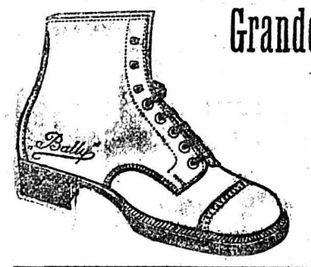

Grande vente sensationnelle

BOTTINES pour MESSIEURS
Peau cirée 40-46, 19.80
Box 40-46, 19.80
Boxcalf 2 sem. 40-46, 29.80, 36.80
BOTTINES pour GARÇONS
Peau cirée 36-39, 18.80
Boxcalf 36-39, 19.80
Boxcalf brun 36-39 29.80

CHAUSSURES J. KURTH
Neuchâtel, Place de l'Hôtel de Ville

AVIS DIVERS

HOTEL du POISSON - MARIN

JOUR DU JEUNE

Dîners à la carte depuis 5 francs

Spécialité de poisson au beurre

Tél. 19.17 — Se recommande, L. GERSTER.

ACCORDS ET RÉPARATIONS DE PIANOS ET HARMONIUMS

René Pingeon
Maurice Renaud-Pingeon
Facteurs de pianos
10 années de pratique

Accordeurs des Concerts Ribler, Busoni, Iturbi, Loyonnet, Kellert, etc., au Locle et à La Chaux-de-Fonds.
S'adresser Fabrique d'Accordéons, «Hercule», CORCELLES. Téléphone 154.

PAUL MARGOT

mécanicien, anciennement à Corcelles

avise son honorable clientèle qu'il a transféré son atelier à Peseux, rue de Corcelles 9, dans le même local que M. Georges VIVOT, mécanicien.

Mécanique en tous genres. — Outillages, transformations, réparations

A la même adresse, on demande un apprenti fort et robuste.

CINÉMA PALACE

Semaine de grand gala — Du 16 au 22 septembre

LILIAN GISH L'INOUBLIABLE INTERPRÈTE du LYS BRISÉ dans

LE PAUVRE AMOUR

Grand drame en 5 actes — du célèbre D. W. Griffith

L'INTRÉPIDE DÉTECTIVE comédie américaine

Une excursion dans les neiges éternelles

ACTUALITÉS — PALACE-REVUE

Mlle TOBLER

Faubourg du Château 1
recommencera lundi 19 septembre ses leçons de
piano et solfège
Méthode Chassevant

Ecole de Commerce Gademann's Zurich

Cours de 3 mois, 6 mois et une année. Cours privés. Langues étrangères. Cours spéciaux pour les branches Banque et Hôtel. Cours commerciaux élevés. Demander le programme de l'Ecole.

COURS DE CUISINE ET DE MÉNAGE de 3 ou de 6 mois à la Pension «La Soldanella», Prévoux sur Locle, en même temps **séjour fortifiant de montagne.** Prospectus et références.

Mlle A. Béguin

recommencera ses leçons de peinture sur porcelaine et autres travaux d'art
le 29 septembre 1921

ROBES EN LAINE

POUR DAMES, GRANDE NOUVEAUTÉ

Choix énorme, en crêpe de Chine, de 100.— à **22.--** Superbes modèles, de 65.— à **33.50**

Jupes plissées en laine

pour dames, bleu et noir, de 38.— à **13.50**

JAQUETTES DE LAINE

Qualité solide, pure laine, petite ceinture **19.50**
Façon soignée, qualité extra, col, ceinture et poignets dessins Jacquard **45.--**
Façon longue, ceinture, grand col **29.50**
Jaquettes laine pour fillettes, depuis **12.--**

JULES BLOCH, Neuchâtel Succursale à Fleurier

Association des vignerons et des propriétaires de vignes, non-encaveurs, du Canton de Neuchâtel

Séance annuelle à l'Hôtel de Ville de Neuchâtel

le samedi 17 septembre 1921, à 15 h.

Ordre du jour très important

Tous les intéressés sont instamment priés de se rencontrer à cette importante réunion.

Le Comité central.

BANQUE BERTHOUD & Cie

NEUCHATEL
FONDÉE EN 1850

Agences et Représentants à Colombier, St-Aubin, Cortaillod, Boudry, Bevaix et Peseux

CARNETS DE DEPOTS
Comptes-courants à vue et à termes fixes
Intérêt avantageux

GARDE DE TITRES
Location de compartiments de coffres-forts
Ordres de bourse
PAIEMENT SANS FRAIS de coupons et titres suisses remboursables

CHANGES
CHÈQUES, LETTRES DE CRÉDIT

Horoscopes gratuits

pour

tous ceux qui écriront tout de suite

Le Professeur ROXROY, astrologue américain très connu, dont les bureaux sont maintenant en Hollande, a décidé une fois de plus de favoriser les habitants de ce pays avec des horoscopes d'essai gratuits.

La célébrité du Professeur ROXROY est si répandue dans ce pays qu'une introduction de notre part est à peine nécessaire. Son pouvoir de lire la vie humaine à n'importe quelle distance est tout simplement merveilleux.

En août 1913, il a clairement prédit la grande crise actuelle en informant tous ses clients qu'en 1914 une perte dans les cercles royaux affecterait plus d'une tête couronnée d'Europe.

Même les astrologues de moindre réputation et de toutes les parties du monde le reconnaissent comme leur maître et suivent ses traces.

Il vous dira ce dont vous êtes capable et comment atteindre le succès. Il vous nomme vos amis et vos ennemis et décrit les bonnes et les mauvaises périodes de votre vie.

Sa description concernant les événements passés, présents et futurs, vous surprendra et vous aidera.

Madame la Baronne B... écrit:

« Je vous remercie de mon horoscope qui est d'une exactitude vraiment extraordinaire. J'avais déjà consulté un certain nombre d'astrologues, jamais on ne m'avait répondu avec autant de justesse. C'est avec un véritable plaisir que je vous recommanderai à mes amis et connaissances. »

Si vous désirez profiter de cette offre spéciale et obtenir une revue de votre vie, écrivez simplement vos noms et adresse, le quantième, mois, année et lieu de votre naissance (le tout distinctement), indiquez si vous êtes monsieur, dame ou demoiselle, et mentionnez le nom de ce journal. Il n'est nul besoin d'argent mais, si vous voulez, vous pouvez joindre 50 centimes en timbres de votre pays pour frais de poste et travaux d'écriture. Adressez votre lettre affranchie à 40 centimes à Roxroy, Dept. D. 1935, 36 Emma Straat, La Haye, Hollande. JH 31742 C

L'exposition Hodler à Berne

L'exposition commémorative de Ferdinand Hodler, à Berne, inaugurée le 20 août, fermera ses portes le 23 octobre; elle s'affirme de jour en jour un événement artistique et national de première portée. Les visiteurs affluent de toute part et nous avons vécu des journées au Musée des beaux-arts, aussi bien à la « Kunsthalle » qu'au bâtiment des expositions temporaires, (car les organisateurs n'ont pas eu trop des deux édifices, pour placer toutes les œuvres qui leur sont arrivées), nous avons vécu des journées, dis-je, où il était difficile de se frayer un chemin à travers la foule compacte et plus difficile encore de contempler avec la sérénité nécessaire, l'œuvre du grand maître.

Car l'impression qui se dégage de toutes ses expositions et de celle de Berne en particulier, est celle d'une vitalité extraordinaire. Parcourez toutes ces salles, regardez l'une après l'autre ses œuvres si diverses, et dont l'ensemble constitue néanmois une unité synthétique et vous serez surpris de la vie intense qui se propage de ses toiles, qui vous empoigne, vous mate pour ainsi dire et ne vous quitte plus.

Hodler aimait la vie en passionné. Sa grandeur est en dernier lieu, d'avoir professé cet amour intense dans son art. C'est là le secret de ses succès et de sa gloire. A partir de 1880 environ, où se termine l'époque de ses tâtonnements et de ses apprentissages professionnels, toutes les œuvres qu'il crée sont autant de confessions de ce qu'il y a en lui de plus vécu, de plus profondément senti. Son œuvre constitue en quelque sorte son journal sentimental; qu'il peigne un paysage, qu'il mette sur pied de turbulents et robustes guerriers dont le sang bouillant se répand sans compter sur les champs de bataille, qu'il dépeigne sa misère matérielle et morale dans les « Las de vivre », l'« Eurhythmie », les « Ames déçues », qu'il chante les joies et les espérances de sa paternité dans l'« Elu », ou les transports de joie de vivre dans le « Jour », dans le « Printemps », « l'Heure sacrée » ou « l'Emotion », que, plus tard, vers le déclin de sa vie, il entonne le sublime cantique de l'au-delà, c'est toujours lui-même qui se traduit et qui s'affirme. Ce qu'il réalise n'est jamais autre chose que l'interprétation de ce qu'il sent, de ce qu'il subit, de ce qu'il éprouve. Et il le traduit avec une sincérité absolue, sans ménagement ni pour lui ni pour les autres; il se donne toujours en entier. Aucune réticence, aucune considération opportuniste, aucune lâcheté morale ne voilera jamais son honnêteté; toujours, il professe ce qu'il reconnaît être non pas une, mais la vérité.

Sa grandeur humaine et artistique révèle une conscience intègre. D'autres que lui ont eu les mêmes aptitudes artistiques et l'ont même en maint point surpassé. Mais où il fut sans rival, c'est dans sa grande, dans son émouvante sincérité, à laquelle il subordonnait tout, à laquelle il accordait tous les sacrifices, sans sourciller. Il a vécu dans la misère, il a goûté l'incompréhension et le dédain; de longues années durant, il fut persécuté et bafoué comme aucun de ses contemporains; rien n'y fit; il suivit le chemin que lui traçait sa conviction, et de tous les déboires, de toutes les avanies il se vengea en créant de nouvelles affirmations de la beauté et de la grandeur, telles qu'il les sentait s'imposer à lui. La quintessence de chacune de ses œuvres est toujours une profonde émotion et pour se pénétrer de ce qu'il nous a été et nous est encore, c'est bien plutôt du cœur que des yeux qu'il faut contempler son œuvre; elle ne révèle, du reste, toutes ses beautés et toutes ses consolations qu'à cette condition-là. Vis-à-vis de Hodler, il n'y a rien à comprendre, il n'y a qu'à sentir, à partager l'émotion qui, de tout temps, dicta ses œuvres; et, alors, on se rend compte qu'on a fait une vaste conquête, qu'on s'est enrichi pour toujours.

Pour lui, vivre et travailler étaient synonyme. Le travail pictural était sa manière de s'exprimer, et comme il vivait d'une vie des plus intenses, son œuvre, au point de vue de la quantité, dépasse et de beaucoup, la moyenne de production même des plus grands artistes de tous les temps. L'exposition de Berne comporte à elle seule 643 peintures et à peu près 250 œuvres graphiques diverses. Eh bien! Ce n'est qu'un faible tiers de son œuvre que j'ai des raisons d'évaluer à 3500 tableaux et à plusieurs milliers de dessins et esquisses. Et je ne connais pas d'artiste au monde, à la seule exception peut-être de Rubens, et encore, dont l'œuvre se prêterait à une manifestation d'une envergure analogue à celle de Hodler à Berne. Elle contient, à peu près, toutes ses œuvres maîtresses et elle sera, sinon pour toujours, du moins pour bien des décades, la dernière occasion offerte au monde de contempler une si vaste collection de travaux de notre plus grand maître.

C'est ce que le public a compris, et voilà pourquoi il afflue. Peut-être aussi afin de rendre un hommage tardif à la mémoire du grand disparu, qu'il a si peu compris et si cordialement bafoué du temps où il vivait et luttait parmi nous. Aussi diffère-t-il sensiblement du public ordinaire de nos expositions d'art. Il circule ici le chapeau bas; où, d'ordinaire, nous sommes accoutumés à entendre des critiques plus ou moins fondées et bien formulées, ou des plaisanteries railleuses, nous ne rencontrons que silence respectueux, religieux presque; on voit que la foule est saisie, qu'elle frissonne sous l'impression d'un événement qu'elle sent surhumain. Vis-à-vis de cette œuvre, le public saisit d'instinct que, pour s'en approcher et s'en pénétrer, les lieux communs de l'esthétique conventionnelle ne suffisent pas; il se sent profondément remué et il se tait, ne sachant s'exprimer, là-même où le peintre qui lui parle lui semble étrange et parfois presque hostile. Car, ne nous trompons pas, Hodler est loin encore d'enthousiasmer tous ceux qui s'en approchent. Son âpreté rigide et consciente, sa vision profondément inexorable de la vie et des choses, son fanatisme pour la vérité de l'expression, sont trop loin de flatter les sens de beaucoup d'entre nous, habitués à être agréablement chatouillés. Mais une chose lui est acquise, et il la doit à l'unité persévérante et à la grandeur de son œuvre, le respect que nous avons pour tout ce qui dépasse la moyenne du pouvoir humain. Et lui, le grand et honnête Hodler, n'eût pas demandé davantage, conscient qu'il était de son rôle de pionnier et de prophète. Lui, qui estimait la vérité avant tout et qui savait mieux apprécier un adversaire décidé qu'un admirateur inconscient et banal.

Enumérer, même de la manière la plus sommaire, ce que contient cette extraordinaire exposition mènerait décidément trop loin. Qu'il suffise de dire que tous les musées suisses et étrangers qui entraient en ligne de compte, ainsi que tous les grands et petits collectionneurs de marque, à une ou deux exceptions près, ont largement et généreusement contribué à la réussite de cette belle manifestation. Parmi les perles sans nombre qu'elle comporte, il convient de relever d'une manière toute spéciale les apports précieux du canton de Neuchâtel. Nous y trouvons avant tout la vaste collection de M. W. Russ-Young, à Serrières, la collection privée d'œuvres de Hodler qui, à tous les points de vue, est certainement la plus intéressante et la plus précieuse. Car non seulement elle contient des œuvres du maître de toutes les époques, ce qui permet de suivre son développement depuis ses modestes débuts jusqu'au sommet de sa gloire, mais encore ces œuvres sont des œuvres de marque, bien représentatives et des plus hautes qualités. Il y a ensuite l'unique, mais bel apport du Musée des beaux-arts de Neuchâtel, l'énivrant et rutilant « Soir d'automne », à travers les vibrantes couleurs duquel perce néanmoins l'émotion profondément mélancolique qui guida la main du peintre et qui se traduit en un adieu sublime aux beautés périssables d'une nature entrant dans son repos.

Il y a enfin le « Pâtre », cet armaïli aux bras levés, au geste invocateur qui jadis décora l'entrée de la cantine de la fête fédérale de tir au Mail et que Hodler avait créé pour cette fête et pour les Neuchâtelois. Et l'on se demande pourquoi cette œuvre n'est pas depuis longtemps incorporée à la collection du Musée des beaux-arts, qui est sa vraie place et qui en rehausserait singulièrement la valeur. Si j'émets cette remarque, c'est simplement pour contribuer de mon côté, à éviter à mes amis de Neuchâtel le tardif regret de ne s'être point assurés de cette œuvre avant qu'il soit trop tard et qu'elle les quitte.

Mais, avant tout et surtout, je désirais attirer l'attention du public neuchâtelois sur l'exposition de Berne même et l'engager vivement à la visiter; car, plus tard, l'on ne se pardonnerait guère d'avoir manqué l'occasion de prendre contact avec l'œuvre de celui qui fut et qui restera encore bien longtemps le plus grand maître de notre pays et de notre temps.

C.-A. LOOSLI.

La question chinoise au Cambodge

Dans un livre qui vient de paraître chez Payot: « Au cœur du pays Khmer », le docteur A. Pannetier expose la question chinoise au Cambodge et critique la politique coloniale de la France, son pays d'origine.

Plus ou moins en relations de tout temps avec la Chine, le Cambodge compte actuellement une population approximative de 150,000 Chinois (environ le dixième du chiffre de ses habitants); et si le Tonkin, l'Annam et à la rigueur la Cochinchine, sont actuellement susceptibles de faire abstraction de cet élément social, on peut affirmer qu'au Cambodge (exactement comme au Siam) le Chinois est devenu pour ainsi dire indispensable à notre activité moderne. Il représente un élément vivifiant, un rouage sans lequel les « affaires » seraient aussitôt immobilisées. Emigré du sud de la Chine, plus ou moins républicain, il ne constitue assurément pas un danger politique immédiat — les événements récents l'ont prouvé — mais son accroissement rapide n'en crée pas moins un des plus gros problèmes de l'avenir du pays.

Le nombre des Célestes va, en effet, grossissant chaque jour (surtout par leurs métis qui, après plusieurs générations, et alors même qu'ils ont oublié la langue de l'ancêtre chinois, continuent à se réclamer de la nationalité étrangère). Le Siam, où s'observe le même phénomène, les assimile politiquement et socialement — c'est la solution élégante du problème, au point que le Siamois ethniquement pur serait devenu actuellement une fiction —; et l'intérêt du Cambodge serait certainement d'en faire autant; ils sont travailleurs, industrieux, commerçants, s'harmonisent assez bien, en somme, avec les habitants dont ils épousent les filles, et ainsi le pays ne pourrait que bénéficier de l'infusion d'un sang nouveau, le croisement donnant, tant au point de vue physique qu'intellectuel, d'excellents résultats.

Mais c'est ici que le problème se complique et tourne au paradoxe: grâce à nous, Français, les Chinois (avec leur organisation en congrégations indépendantes) constituent actuellement un « Etat dans l'Etat cambodgien », car, loin de faciliter cette assimilation à la patrie Khmère, nous faisons tout pour l'empêcher. Nous nous sommes, en effet — ce qui pouvait, à la rigueur, s'expliquer politiquement à une certaine phase de notre Protectorat — appuyés sur ces étrangers et posés comme leurs protecteurs, (ils n'ont pas encore de consuls en Indo-Chine), réalisant à leur bénéfice, vis-à-vis du gouvernement cambodgien, un véritable régime d'extraterritorialité; en sorte qu'ici le Chinois apparaît, aux yeux de l'indigène, comme une manière de Français; il échappe tout à fait à l'action administrative cambodgienne; les autorités locales n'en ont même pas le contrôle.

On comprend quel poids mort pèse ainsi, au point de vue social, sur le Cambodge! Et, comme au point de vue économique le Chinois est aussi le maître, qu'il possède toute la fortune, on voit qu'il constitue, grâce à nous et au détriment de l'indigène, une classe privilégiée dans ce pays qui n'est pas le sien. Il faut voir de quel air il traite les autorités locales — qu'il tient, d'ailleurs, par l'argent, par le jeu — et quel sourire ironique de pitié il affecte pour l'habitant! Il vit, cependant, à côté de lui, bien mieux, se mêle, s'allie à lui. Mais il sait parfaitement que c'est de nous seuls qu'il relève. Or, nous sommes larges, nous sommes lointains, nous sommes instables, sans ténacité. Moyennant un impôt de capitation annuel d'environ 14 piastres, il n'est guère plus inquiété qu'un Européen, bien moins qu'un Annamite, sujet français. Pour lui, ni prestations, ni corvées, ni réquisitions, ni service militaire (ou de milice), ni les tracasseries et vexations auxquelles sont exposés les habitants (un des principaux griefs des manifestants de 1916 et qui font, par exemple, qu'un témoin quelconque, convoqué par les autorités de l'intérieur, est normalement traité comme un inculpé), ni surtout la juridiction cambodgienne!

Aussi les métis chinois, très nombreux, s'obstinent-ils, après de longues générations, à se réclamer de leur ascendance étrangère, alors qu'ethniquement toute différence avec les indigènes s'est effacée (il arrive que de purs Cambodgiens invoquent ainsi un atavisme chinois imaginaire); ils connaissent si bien cette situation privilégiée du Céleste qu'ils ne sauraient avoir la moindre hésitation à opter; ils préfèrent s'acquitter d'une capitation trois fois plus forte que celle des ressortissants cambodgiens, et ils y ont bénéfice: ils échappent ainsi à l'administration et à la justice du pays, si lourdes à l'habitant. J'ai vu pour le même fait deux voisins, frères de langue et aussi de race manifestement, l'un jugé par le tribunal français, l'autre par le tribunal cambodgien, condamné, le premier à quelques piastres d'amende, l'autre à trois ans de prison.

Et l'on aboutit de la sorte à cette conclusion vraiment paradoxale: dans le royaume actuel du Cambodge, tous les statuts sont préférables au statut cambodgien. L'indigène devient ainsi en définitive « le paria » de son propre pays.

Dédaigneux des conséquences de cette situation (dont la gravité éclatera le jour où la Chine établira dans le pays une représentation diplomatique), notre esprit fiscal superficiel favorise semblable monstruosité de tout son pouvoir!

Du 16 au 22 septembre **APOLLO** Du 16 au 22 septembre

Un succès prodigieux, colossal, étourdissant!

SHERLOCH HOLMES

drame en 8 actes animés

grand film policier qui se promena durant 5 ans dans toute l'Angleterre et dans toute l'Amérique trouvant toujours un public passionné.

Cette bande que nous présentons en un seul spectacle, est une des plus remarquables créations cinématographiques de cette époque.

L'AS des AS! Le résultat merveilleux!

2 heures d'aventures policières

Pathé-Revue

Arts — Sciences — Voyages

la splendeur insoupçonnée du mois de mai en Tunisie

Superbe coloris! Coloris artistique!

Attention

Vu le grand succès de la semaine dernière et pour complaire à notre honorable clientèle M. FAHRNI, pianiste de notre établissement aura le plaisir de présenter, dès mercredi un nouveau numéro musical sur Xylophone. Cette production d'un tout autre genre que la précédente, intéressera sans doute par son originalité.

Dès vendredi **UNE VOLONTÉ** drame en 5 actes genre «Maître de Forges»

Hôtel du Vaisseau — Petit-Cortaillod

Dimanche 18 septembre 1921 - Jeûne fédéral

Moût de Cortaillod

Noix - Poisson - Charcuterie de campagne

Se recommande, le tenancier: G. DUCOMMUN.

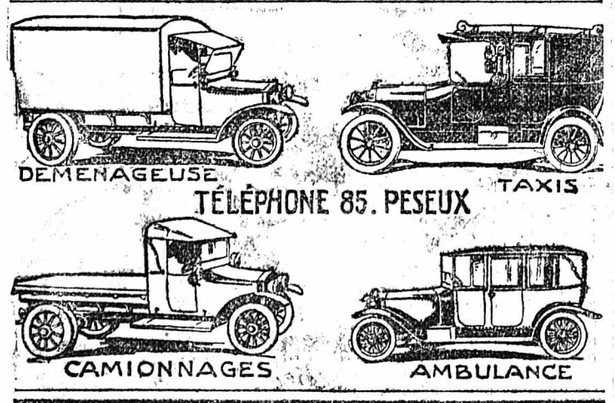

Où irons-nous le jour du Jeûne?

à l'Hôtel du Poisson, à Auvernier

Dîners à fr. 4.—
Potage
Poisson sauce neuchâteloise
Filet de bœuf
Champignons jardinière
Salade
Dessert: Gâteau-Fruit

Dîners à fr. 5.—
Potage
Filets de perches au beurre noir
ou Bondelles frites ou encore
Poisson sauce neuchâteloise
Jambon-Légume
Volaille de Bresse
Salade
Dessert: Gâteau, Baba au rhum

Cave renommée. Crus du Clos des Abesses (propriété de l'hôtel). 80 ans de renommée. Garage pour autos. Tél. No 3.
Se recommande, Moût d'Auvernier. J. Chautems, prop.

Restaurant Bel-Air
NEUCHATEL

Dès ce soir:
Tripes tous les **samedis**

Téléphone 2.56

Prière de s'annoncer si possible à l'avance.

Se recommande, Kaufmann.

HOTEL DU CERF

Ce soir

TRIPES

Dimanche soir et lundi

gâteau au fromage

ancienne renommée co

Se recommande C. Studer

Pension Martini
(Cuisine populaire)
Saint-Blaise

Ouverte au public

Déjeuners - Dîners - Soupers
dep. fr. 0.70 fr. 1.50 fr. 1.30

Repas à l'emporter

Dîners et soupers spéciaux sur commande

Heures d'ouverture en été: de 6-8 h. de 11-14 h. de 17-21 h.

Téléphone No 44

Salle de lecture et billard

BATEAUX A VAPEUR

Dimanche 18 septembre
si le temps est favorable

Promenade à l'Ile de Saint-Pierre

ALLER		RETOUR
13 h. 30	Neuchâtel	18 h. 45
13 h. 50	St-Blaise	18 h. 25
14 h. 35	Landeron	17 h. 40
14 h. 45	Neuveville	17 h. 25
15 h. —	Ile	17 h. 10
15 h. 15	Gléresse	17 h. —

Promenade à Estavayer et Concise

ALLER		RETOUR
13 h. 40	Neuchâtel	19 h. 05
13 h. 50	Serrières	18 h. 50
14 h. —	Auvernier	18 h. 40
14 h. 20	Cortaillod	18 h. 20
14 h. 45	Ch.-le-Bart	17 h. 55
15 h. 15	Estavayer	17 h. 30
15 h. 50	Concise	17 h. —

Course spéciale à Cudrefin - Portalban

Départ de Neuchâtel	8 h. 15
» » Cudrefin	8 h. 45
» » Portalban	9 h. 15
Arrivée à Neuchâtel	9 h. 45

PRIX DES PLACES
Billets du dimanche

Banlieue
NEUCHATEL-CUDREFIN
de 19 h. 30 à 20 h. 30
PRIX: Fr. 1
Société de Navigation.

Samedi 8 octobre, à 15 heures
CATHÉDRALE DE LAUSANNE
ORCHESTRE DE LA SUISSE ROMANDE
Concert extraordinaire avec le concours du
GESANGVEREIN DE BALE
Solistes: Mlle M. Peltenburg, soprano de Haarlem
Mlle M. Philippi, alto de Bâle M. C. Erb, ténor de Munich
M. L. de la Cruz, basse de Genève (300 exécutants).
Direction: Dr HERMANN SUTER
Oeuvres de Beethoven: 1. Introduction, Récitatif et Air de Florestan du 2me acte de Fidelio. 2. Elegischer Gesang, op. 118 pour quatuor vocal et orchestre. 3. Symphonie No 9 en ré mineur, avec le chœur final Hymne à la joie, Ode de Schiller.
Durée d'exécution: 1 h. 50.
Billets de Fr. 10 à Fr. 2, chez FOETISCH. JH 30827 D

Nous avons appris que M. Huguenin-d'Or, actuellement domicilié à la Ferrière (Jura-Bernois), et demeurant précédemment à Valangin, se disant accordeur et réparateur de pianos, se permet de se présenter comme tel en notre nom. Nous tenons à informer notre clientèle et le public en général, que M. Huguenin-d'Or N'A JAMAIS FAIT PARTIE DE NOTRE PERSONNEL, et nous mettons le public en garde contre ses agissements incorrects. SEULS, deux accordeurs attitrés, M. Charle Besse et M. Georges Guillod, sont chargés de faire nos accords dans le canton, et cela seulement sur demande. Les accordeurs occasionnels se présentant soi-disant de la part de la Maison Fœtisch sont passibles de poursuites judiciaires rigoureuses.

Fœtisch Frères S. A. - Neuchâtel
Maison de l'Enseignement Musical, fondée en 1804

Restaurant du Concert
SOUS LE THÉATRE

Spécialité de fritures
BONNE RESTAURATION
Vins des Caves du Palais - Bière de la Brasserie Muller
Se recommande: Ch. Mérinat-Rossel

La Rotonde

Les concerts par l'ORCHESTRE LÉONESSE RECOMMENCERONT régulièrement dès aujourd'hui à 16 heures

DIMANCHE (jour du Jeûne)
CONCERT dès 16 heures

Café fédéral, Landeron

LE JOUR DU JEUNE, dès 4 h.
ouverture du jardin et souper aux gâteaux

Se recommande. M. GERSTER.

Café de la Gare du Vauseyon

Samedi et lundi
dès 8 heures
CONCERT
Orchestre „La Mouette"

Se recommandent:
Le tenancier et l'orchestre

CAFÉ DU JURA NEUCHATELOIS

Samedi et dimanche dès 8 h.

GRAND CONCERT

Orchestre G. Rougemont

Bière Müller. Se recommande: F. HUMBERT.

Cinéma du Théâtre de Neuchâtel

Jeudi 15, Vendredi 16, Samedi 17 Septembre.
Dimanche 18 septembre: Matinée dès 2 h. ½

Le drame des Eaux Mortes

Interprété par MM. ALCOVER et HERVÉ de la Comédie Française

Le retour du Maître - Totoche chez les fous

ARBOIS ET SES ENVIRONS

Location ouverte chaque jour de spectacle de 14 h. à 18 h.
Téléphone 13.55 Direction 13.54

P. S. La semaine prochaine Russel Simpson dans La marque sanglante

Union Commerciale de Neuchâtel

Vastes locaux Coq-d'Inde, 10

Ouverture des cours
Lundi 3 octobre prochain

Cours de comptabilité, d'arithmétique, de géographie commerciale, de législation, de français, d'allemand, d'anglais, d'italien et de sténographie.

Cours de préparation en vue des examens d'apprentis
Ces cours sont absolument gratuits pour les sociétaires

Il est organisé en outre un cours spécial de dactylographie.
Délai d'inscription: 24 septembre 1921, jusqu'à 22 heures.

L'Union Commerciale offre en outre à ses membres de multiples avantages.
Douze sections diverses. — Riche bibliothèque.
Finance d'entrée: Fr. 2.—. Cotisations mensuelles: Fr. 1.50 journal compris.
S'inscrire au local, Coq-d'Inde 10, chaque soir de 19 h. 30 à 20 h. 30, ou par lettre adressée au président.

SECTION DE DAMES
Locaux: Coq-d'Inde, 20

La Section de Dames offre à ses membres le maximum d'avantages.

LE COMITÉ.

Toutes assurances-**incendie**
soit Mobiliers-Marchandises
Risques agricoles
sont traitées rapidement
et très avantageusement
par
Besse & Cie Neuchâtel
Téléphone 1051 RUE DU TRÉSOR 7
Agence générale de la Bâloise-Incendie

Mme MUELLER, couturière
SABLONS 14

prendrait encore des élèves. On enseigne la confection, la lingerie, les broderies modernes et artistiques. Cours gratuit. Se renseigner de 12 à 14 h. ou de 16 à 20 h.

On demande pour la danse pendant les vendanges bon
accordéoniste
S'adresser Café Lacustre, Colombier.

Les chasseurs

sont spécialement avisés qu'ensuite d'accidents causés ces dernières années à Chanélaz par des chasseurs maladroits, étrangers au district, la propriété de Chanélaz est mise à ban et que des mesures rigoureuses seront prises pour assurer le respect de la loi.

PENSION-FAMILLE
BELLEVUE - MARIN
à un quart d'heure de la Tène
Journées des gâteaux: jeudi et dimanche
GLACES
CAFE BEIGNETS
Thé, chocolat, gâteaux, etc.
Dîners et soupers
Belles salles. Grand jardin ombragé. — Prix modéré. Tél. 50.
Se recommande, K. Unseld.

POLITIQUE

Société des nations

La cour permanente de justice

Voici quelques notes sur les juges internationaux :

Dionisio Anzilotti (Italie), commandeur, avocat, professeur, sous-secrétaire général de la S. d. N., professeur de droit international à l'Université de Rome, membre italien de la cour permanente d'arbitrage de La Haye, conseiller juridique du ministre des affaires étrangères d'Italie, etc.

B. C. J. Loder (Pays-Bas), docteur en droit, membre de la cour suprême des Pays-Bas, délégué suppléant à la première assemblée de la S. d. N., ancien membre du comité de juristes constitué par le conseil pour l'élaboration du statut de la cour permanente.

Ruy Barbosa (Brésil), ambassadeur du Brésil à Londres, puis membre du tribunal de la Haye ; plus tard ambassadeur en Argentine et sénateur à vie.

Charles-André Weiss (France), né à Mulhouse en 1858, lauréat de la Faculté de Paris, professeur à la Faculté de droit de Dijon et depuis 1891, à celle de Paris, membre de l'Institut de France, jurisconsulte du ministère des affaires étrangères, membre de la cour permanente d'arbitrage.

Rafael Altamira (Espagne), sénateur, professeur d'histoire des institutions politiques et civiles de l'Amérique à l'Université de Madrid, ancien professeur d'histoire générale du droit à l'Université d'Oviedo, ancien membre de la commission de juristes chargés par le conseil de la S. d. N. d'élaborer un projet de statut de la cour permanente de justice internationale, ancien membre de la commission arbitrale de litiges miniers du Maroc, membre de l'Académie royale des sciences morales et politiques et professeur à l'Académie de législation et jurisprudence, membre correspondant de l'Académie royale d'histoire et de l'Institut de France, docteur « honoris causa » des Universités de la Plata, Lima et Mexico ; président de l'Institut ibéro-américain de droit comparé ; conseiller d'instruction publique.

John-Basset Moore (Etats-Unis), né en 1860, aux Etats-Unis, étudia le droit en diverses villes, fut secrétaire-assistant au département politique, 1886-1891 ; professeur de droit international et de diplomatie à l'Université de Colombie, 1891 ; conseiller au département politique, 1913-1914 ; membre permanent de la cour d'arbitrage à La Haye, 1913 ; membre de l'Institut du droit international et de l'Institut colonial international ; délégué des Etats-Unis à de nombreuses conférences, auteur de livres de droit.

Yorozu Oda (Japon), né en 1868, consacrant entièrement sa vie à l'étude du droit international, Oda occupe, depuis une vingtaine d'années, une chaire à l'Université de Kyoto ; longtemps recteur de cette célèbre institution ; membres de l'Académie du Japon ; sur la demande du gouvernement japonais, M. Oda a été plusieurs fois en Chine et à Formose pour y faire des études sur les usages, les mœurs, le droit ; il a publié de nombreux ouvrages à ce sujet.

Antonio-Sanchez de Bustamente (Cuba), membre de l'Institut de droit international européen, membre fondateur de l'Institut américain du droit international, membre de la cour permanente d'arbitrage de La Haye, professeur de droit international public et privé à l'Université nationale de la Havane, et président de la Société cubaine de droit international ; il fut délégué de Cuba à la Conférence de la paix et l'un des signataires du traité de Versailles.

Vicomte Robert Bannatyme Finlay (Grande-Bretagne), G. C. M. G., attorney général 1900-1905, ancien lord chancelier 1915-1919 ; membre de la cour permanente d'arbitrage ; membre du Parlement pour « Inverness Burghs » (1885-1892 et 1895-1926) et pour Edinburgh et l'Université de Saint-André (1910-1916) ; Lord rector de l'Université d'Edinburgh 1902-1903.

Didrik Galtrud Gjedde Nyholm (Danemark), président du tribunal mixte du Caire, conseiller hors cadre à la cour d'appel à Copenhague, membre de la cour permanente d'arbitrage, conseiller d'Etat honoraire.

Max Huber (Suisse), appartient à une ancienne famille de Zurich ; âgé de 47 ans (né en 1874), il est fils de feu le colonel Huber-Werdfüller. Après des études de droit à Zurich et à Berlin, il fut durant quelque temps, secrétaire du « Vorort » de l'Union suisse du commerce et de l'industrie. Il entreprit ensuite des voyages d'études qui le conduisirent en Chine, en Australie et en Amérique du Nord. Il se trouvait précisément à Shangaï lorsqu'il fut l'objet d'un appel à la chaire de droit public de l'Université de Zurich. Il accepta. En 1907, avec le professeur Eugène Borel et M. Carlin — alors ministre à Londres — il fut délégué à la conférence de la paix, à La Haye. De 1905 à 1914, il exerça son professorat à la Faculté de droit de l'Université de la Limmat. Officier de la justice militaire, il fut au service durant une bonne partie de la mobilisation. Promu lieutenant-colonel, il fut adjoint et suppléant de l'auditeur en chef. En 1917, de plus, il était nommé avocat-conseil du département politique en matières de droit public, pour lesquelles il est une autorité. Il est, on le sait, suppléant à la délégation suisse, comme en 1920. Il fait également partie de la commission du blocus.

Allemagne

Une question au chancelier

BERLIN, 16. — Au début de la séance de la commission de surveillance du Reichstag, le député socialiste démocrate Muller (Franconie) demande à M. Wirth si le gouvernement a connaissance de la présence de nationaux allemands dans les foyers de conjuration qui se trouvent en Allemagne.

M. Wirth rappela les enquêtes faites naguère par le commissaire prussien pour la sécurité publique, enquêtes qui ont démontré que les partisans d'Erhardt s'étaient littéralement retranchés dans les environs de Munich.

D'autre part, il a été établi qu'Erhardt avait ses petites et ses grandes entrées à la direction de la police de Munich.

Le chancelier, parlant de l'état des négociations avec la Bavière, déclara que le ministère bavarois actuel ne se sentait pas compétent pour engager des négociations avec le gouvernement du Reich. Le gouvernement bavarois s'en remettait au ministre bavarois à Berlin.

BERLIN, 16. — Le chancelier du Reich a pris pour la deuxième fois la parole à la commission de surveillance du Reich. Après que le ministre bavarois à Berlin eût déclaré que le ministère, en tant que ministère d'affaire, ne peut prendre de décision dans des affaires politiques importantes, M. Wirth a déclaré qu'il avait appris dans la matinée, du ministre de la justice bavarois, que les dires relatifs à des difficultés que le gouvernement bavarois aurait au sujet des poursuites des meurtriers du député Erzberger, se sont révélés par la suite inexacts.

En ce qui concerne l'ordonnance du président du Reich, l'orateur a affirmé qu'un plus long délai n'était pas possible.

Un député s'est élevé vivement contre des Allemands étrangers qui ne font qu'exciter la population en Bavière.

Le chancelier du Reich, prenant la parole, a déclaré qu'il acceptait l'entière responsabilité pour l'ordonnance du président du Reich, et, se tournant vers les nationaux allemands, il demanda qu'on lui indique une monarchie ou une république dans laquelle l'opposition jouit d'autant de liberté qu'en Allemagne.

L'attitude des populaires

MUNICH, 16. — L'état de la crise en Bavière est actuellement tel qu'on en peut déduire que le parti populaire bavarois, sous la pression de ses électeurs, est de plus en plus enclin à adopter une attitude moins intransigeante envers la position de von Kahr. On dit même que ce parti serait décidé à le charger à nouveau de former le cabinet au cas où le parti populaire bavarois réussirait à soustraire M. von Kahr aux influences des nationaux allemands, influences qui provoquèrent sa démission.

Une conjuration bien organisée

MUNICH, 16. — Les efforts réunis de la police criminelle de Munich et des fonctionnaires de la justice bavaroise sont parvenus à jeter un peu de clarté sur le complot dont Erzberger a été la victime.

Il s'agit d'une association secrète qui a son siège en Bavière, mais qui est exclusivement composée de personnes étrangères à ce pays. La conjuration, qui était connue sous le nom d'« Organisation D », par les personnes initiées, vient d'être complètement mise au jour par l'arrestation de sept anciens officiers.

Les arrestations des anciens étudiants Klintsch, Woller et Sieber ont été opérées parce que ces derniers sont des membres connus de l'« Organisation D ». Klintsch a été arrêté par un fonctionnaire de la police criminelle dans la gare principale de Munich alors qu'il attendait Killingen qui devait venir à Munich et qu'il avait l'intention de mettre sur ses gardes. Or, Killingen avait déjà été arrêté en cours de route par un fonctionnaire de la police qui l'avait fait descendre du train.

A la recherche des meurtriers

MUNICH, 16. — Il a été établi que Schultz, l'un des meurtriers du ministre Erzberger, se trouvait dans son appartement à Munich vendredi dernier et qu'il ne quitta cette ville que ces jours. Il paraîtrait que le nommé Killingen, également arrêté actuellement, l'aurait aidé dans sa fuite.

Tilldessen a disparu de Munich depuis huit jours ; il semble avoir été averti à temps du danger qui le menaçait.

Maroc

L'offensive espagnole tenue en échec

MADRID, 16. — Les nouvelles officielles de Melilla sont rares. Les autres font à peu près défaut en raison de la censure absolue, contre laquelle la presse espagnole continue à protester énergiquement.

Le président du conseil et le ministre de la guerre se sont bornés à déclarer à l'issue du conseil que le gouvernement n'avait pas de nouvelles.

Mais à minuit un communiqué publié a annoncé que l'artillerie rifaine du mont Gourgourou a bombardé la banlieue de Melilla et que les Maures ont attaqué les troupes espagnoles.

On assure que le haut-commissaire a fait savoir que la position de Casablanca, sur laquelle s'était porté l'avance espagnole du début de l'offensive, n'étant pas nécessaire au plan d'opérations, il l'avait fait évacuer. Les troupes qui l'occupaient se sont repliées sur le blockhaus de la Couronne. Il semblerait donc que l'offensive se heurte à une résistance sérieuse des Rifains.

D'après le « Diario universal », un indigène fait prisonnier dans les environs de Melilla aurait été trouvé en possession d'une lettre adressée par le chef rebelle Abd el Krim au chef Abd el Azar, qui opère dans la zone française, et dans laquelle il demanderait à celui-ci de proclamer la guerre sainte dans tout le Maroc.

Turquie

Une démonstration anglaise à Constantinople

PARIS, 16. — Une dépêche de Constantinople à Londres annonce que l'escadre britannique de la Méditerranée, comptant cinq cuirassés, deux croiseurs et dix destroyers, est arrivée devant la capitale turque. Cette démonstration est destinée à faire impression sur les agitateurs qui, selon les renseignements recueillis par le service secret britannique, projetteraient d'organiser la révolution à Constantinople et d'assassiner les chefs des armées alliées.

Le cabinet ottoman y a discuté longuement, hier, la note du général Harrington. Le gouvernement aurait décidé de faire droit à la demande du commandant des armées alliées et d'opérer les arrestations qui lui sont réclamées.

Selon certaines rumeurs, le frère d'Izzet pacha, ministre de la guerre, le gouverneur turc de Constantinople, le préfet de police et plusieurs princes seraient impliqués dans la conspiration. Des services ont été célébrés hier dans les mosquées pour le succès des armées kémalistes.

Les Alliés exigent la livraison des coupables

CONSTANTINOPLE, 16. — Un télégramme a annoncé l'arrivée en rade de Constantinople d'une flotte anglaise.

Un communiqué officiel, émanant de l'amiral Robeca, commandant les forces alliées d'occupation, en donne les raisons suivantes :

Certaines organisations auraient été formées à Constantinople dans les buts suivants : de provoquer la révolution ; de prendre et distribuer le matériel de guerre turc placé sous la garde des autorités militaires alliées ; de provoquer le mécontentement parmi les troupes anglaises ; d'assassiner certains officiers supérieurs des forces alliées.

La liste des personnes impliquées dans ce complot a été remise aux autorités turques, qui sont tenues de livrer les dites personnes dans un délai de sept jours.

Le procès sera instruit par un tribunal allié.

Le commandant des forces alliées compte sur la population pour maintenir la sécurité et la tranquillité ; dans le cas contraire, toutes les dispositions seront prises par les autorités alliées.

La guerre turco-grecque

La retraite de l'armée grecque

CONSTANTINOPLE, 16 (Havas). — Des nouvelles circulent avec persistance sur la retraite des Grecs.

Ce serait une déroute

CONSTANTINOPLE, 16 (Havas). — Le communiqué kémaliste du 13 confirme le mouvement de retraite de l'armée grecque annoncé la veille. Les Grecs se retirent en désordre sur tout le front, abandonnant leurs blessés et du matériel, notamment des automobiles. Les Turcs auraient enfoncé deux divisions postées sur de fortes positions à Deylik-Kenpru.

Le communiqué se résume ainsi : La bataille du 21 août, sur le Sangarios, se termine par la victoire complète de nos armes.

Les Kémalistes attaquent

CONSTANTINOPLE, 16 (Havas). — Suivant les dernières nouvelles, les attaques des Kémalistes contre les Helléniques ont continué avec succès, et prennent de l'extension dans la direction de Sarikeuy, au nord de Beylik-Kenpru. L'armée, se trouvant éloignée de sa base, souffre fortement du manque de ravitaillement et commencerait la retraite.

Une prévision réalisée

LONDRES, 16 (Havas). — La tentative dirigée contre Angora s'est terminée par un complet échec pour les Grecs, dont les pertes, écrit le « Daily Express », furent en réalité énormes. Si les Turcs ont pu infliger cet échec à leurs ennemis, ils le doivent uniquement à leur valeur militaire, car leurs ressources en effectifs et en matériel, sont infiniment moindres que celles de leurs adversaires.

Et ainsi se trouve réalisée la prévision que le maréchal Foch exprimait, il y a un an, en disant :

« Les Grecs ont porté la dent sur plus qu'ils ne peuvent mâcher ».

ETRANGER

Foire de Naples. — La foire d'échantillons de Naples est ouverte du 16 au 30 septembre.

L'amiral marquis de Milford Haven. — L'amiral Louis-Alexandre Mountbatten, marquis de Milford Haven, vient de mourir à l'âge de 67 ans. Fils du prince Alexandre de Hesse et de la comtesse Julia von Hauke, le prince Louis de Battenberg — c'est le nom qu'il portait alors — épousa en 1884 sa cousine la princesse Victoria, petite-fille de la reine Victoria et sœur de la tsarine. Il se fit naturaliser anglais, entra dans la flotte de guerre en 1868, et 23 ans plus tard, il était capitaine. Il se distingua comme commandant de navire et comme administrateur, à l'Amirauté, si bien qu'en 1912, il devint Premier lord naval, fonction qu'il remplit jusqu'au début de la guerre, il se démit en octobre 1914, à la suite des attaques dont il était l'objet à cause de son ascendance allemande et autrichienne. Grâce à lui, la flotte de guerre britannique fut prête à l'action au moment de la déclaration de guerre, car, en l'absence de son chef civil, il décida de ne pas démobiliser la flotte comme cela avait été prévu.

Plus tard, il renonça à tous ses titres étrangers et, en 1917, il adopta le nom de Mountbatten et fut créé marquis de Milford Haven. Pendant les 46 années qu'il servit dans la marine, il prit part à la guerre d'Egypte en 1882, devint contre-amiral et commandant en second de la flotte de la Méditerranée, puis commandant en second de la flotte de l'Atlantique avant de commander des divisions de la Home Fleet.

Des machines robustes. — On a récemment placé dans les collections du « Science Museum » de Londres, une pompe à vapeur qui a été construite en 1791 par Newcomen. Il est à remarquer que cette machine a fonctionné dans une usine de charbon de Derby, de 1791 à 1915 sans interruption et qu'elle est encore en excellent état. Une autre machine datant du commencement du XIXe siècle a été également placée dans le musée. Ces deux vénérables engins sont encore capables de fonctionner à l'heure actuelle bien qu'ils ne possèdent pas tous les perfectionnements des machines modernes.

Récoltes et sécheresse. — Dans son rapport mensuel, le ministère britannique de l'agriculture constate que la récolte des céréales a été satisfaisante dans le Royaume-Uni bien qu'en général elle soit au-dessous de la moyenne par suite de la sécheresse prolongée. Si l'on représente par 100 une moisson normale, on trouve les index suivants pour les diverses céréales : blé : 104, orge : 89, avoine : 89. On constate également — suivant la même échelle — que la récolte des légumes est inférieure à la normale, l'index étant 85 pour les haricots, 86 pour les pois, 81 pour les pommes de terre, 70 pour les raves, 89 pour le houblon.

La chaleur persistante a nui à la récolte des fruits qui — à l'exception des pommes — sont beaucoup moins abondants que d'habitude.

SUISSE

Chemins de fer secondaires. — Lundi et mardi derniers s'est tenue, à Villars sur Ollon, la 77me conférence de l'Union de chemins de fer secondaires suisses. L'Union groupe 140 compagnies réparties en cinq sections : 1. tramways ; 2. chemins de fer spéciaux ; 3. chemins de fer à voie normale ; 4. chemins de fer à voie étroite sur plateforme indépendante ; 5. chemins de fer routiers à voie étroite.

A chaque conférence, ces cinq sections siègent d'abord séparément, puis elles se réunissent en assemblée générale. Une commission technique est adjointe au comité central pour l'étude de problèmes spéciaux.

L'ordre du jour de l'assemblée générale ne comportait pas moins de 27 articles dont nous ne relèverons que quelques-uns. Le tarif des primes de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accident est jugé trop élevé. Une sensible diminution sera demandée. L'ordonnance fédérale N° 1 pour l'exécution de la loi sur la durée du travail dans l'exploitation des chemins de fer donna lieu à un vif débat. Les requêtes pour allègements présentées par les compagnies au département fédéral des chemins de fer n'obtinrent pas de succès, malgré les promesses faites. On a toujours peur de mécontenter le personnel. L'avis général est que, pour sauver les compagnies de leur précaire situation financière, il sera nécessaire de revenir à la journée de 9 heures et de ne plus tenir compte de l'âge du personnel dans l'octroi des vacances. Un délégué demanda l'exemption totale du service militaire du personnel des chemins de fer. La législation fédérale sur les transports par automobiles intéresse particulièrement les lignes secondaires, pour la raison que le 25 % des accidents sont dus à des rencontres de camions. La création d'une cour administrative fédérale doit être poussée activement.

L'Association patronale d'entreprises de transport suisses présenta quelques communications concernant l'organisation du service auxiliaire économique chargé d'assurer la marche des trains en cas de grève.

A la poursuite de la baisse. — Les chiffres index de la « Nouvelle Gazette de Zurich » relatifs au commerce de gros n'accusent pour ainsi dire aucune différence vis-à-vis du mois précédent, pour ce qui concerne les denrées alimentaires. Les matériaux nécessaires à la construction des logements sont l'objet d'une baisse de 1,5 %. Tout permet de supposer que très prochainement une nouvelle réduction se produira dans ce domaine. Dans le groupe de l'habillement, nouvelle baisse de 6 % sur les souliers ; en revanche les tissus sont en augmentation de 3 %. Les fourrages et les engrais accusent une augmentation moyenne de 6 %. Parmi les matières premières pour l'industrie, le charbon et les métaux ont baissé de 6 %. On signale des hausses assez importantes sur d'autres matières : ainsi le coton monte d'environ 29 %, la soie de 9 %, les peaux et les cuirs de 1,5 %. En résumé la courbe des prix a plutôt tendance à s'élever et il en résulte que les perspectives d'une baisse effective sont assez précaires.

Agriculteurs romands. — L'assemblée des délégués de la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande, qui groupe environ 30,000 membres, réunie jeudi matin, à Lausanne sous la présidence de M. Louis Wuarin (Genève) et à laquelle assistaient 125 délégués et de nombreux agriculteurs, a entendu avec intérêt une conférence de M. Laur, sur la politique douanière suisse et le nouveau tarif douanier, à la suite de laquelle elle a voté à l'unanimité la résolution suivante proposée par le comité :

« La Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande, exprime au Conseil fédéral sa reconnaissance de ce qu'il a assuré une meilleure protection à l'agriculture et constate que si le nouveau tarif n'a pas fait disparaître l'inégalité de traitements de l'agriculture, par rapport à l'industrie et aux métiers, il l'a néanmoins atténué. Elle prie instamment le Conseil fédéral et l'assemblée fédérale de ne pas donner suite aux demandes des adversaires du tarif, qui voudraient réduire encore les droits agricoles. Elle recommande en outre au peuple suisse de rejeter l'initiative douanière. Elle déclare se solidariser entièrement avec l'Union suisse des paysans dans l'adoption de mesures énergiques pour le cas où, par la violation des promesses faites par la révision du tarif douanier ou par l'adoption de l'initiative douanière, l'agriculteur serait spolié de ses droits. »

Apprentissage. — L'Association suisse de conseils d'apprentissage et de protection des apprentis se réunira le 1er octobre prochain, à Lucerne, en assemblée générale annuelle. L'objet principal des délibérations est le thème suivant : « Qu'attendent les associations professionnelles des offices d'orientation professionnelle ? »

La conférence sera introduite par MM. E. Boller, secrétaire de l'Association suisse des maîtres serruriers, et P. Jaccard, inspecteur des apprentissages du canton de Neuchâtel.

Les thèses qui seront discutées révèlent la nécessité d'un travail commun très étendu. Il est dans la nature de l'orientation professionnelle bien comprise de s'efforcer — pour faciliter le choix d'une profession — d'améliorer les conditions de l'apprentissage. D'autre part, les groupements professionnels ont le plus grand intérêt à la formation de bons apprentis.

L'assemblée sera précédée le vendredi 30 septembre d'un cours régional d'instruction en matière d'orientation professionnelle et d'apprentissage ; ce cours est destiné aux besoins spéciaux de la Suisse centrale.

Voir la suite des nouvelles à la page suivante.

AVIS TARDIFS

Aux Produits du Midi
TERREAUX 3
Arrivage de beaux jambons pique-nique, au prix de fr. 6.— le kilo, ainsi que de belles pommes pour gâteaux. Téléphone 972
Se recommande, E. ZIMMERMANN.

Aujourd'hui, à 4 h.
Parc des Sports, Colombier
Grand match
Chaux-de-Fonds I Cantonal I
ENTRÉE 1.—. Dames, militaires, enfants, 50 centimes. Places assises, 50 centimes de supplément.

Cultes du Dimanche 18 septembre 1921
Jour du Jeûne

EGLISE NATIONALE

9 h. Temple du Bas. Prédication et communion. M. Paul DUBOIS.
20 h. Temple du Bas. Prédication. M. Hri DUBOIS

Paroisse de Serrières

9 h. 30. Culte avec communion. M. Fernand BLANC.

Chapelle de Chaumont

10 h. Culte. M. BOREL-GIRARD.

Deutsche reformirte Gemeinde

9 Uhr. Schlosskirche. Predigt mit hl. Abendmahl. Pfr. BERNOULLI.
10 ¾ Uhr. Kl. Konferenzsaal. Sonntagschule.
15 Uhr. Chaumont-Kapelle. Deutsche Predigt.

VIGNOBLE : 8 ¼ Uhr. Peseux. Communion. Helfer CHRISTEN.
14 Uhr. Landeron. Communion. Helfer CHRISTEN.

EGLISE INDEPENDANTE

Samedi 20 h. Petite salle. Réunion de prières.
9 h. Culte pour la jeunesse et les familles. Grande salle. M. DU PASQUIER.
10 h. ¼. Culte. Temple du Bas. M. JUNOD.
20 h. Culte avec Ste Cène. Grande salle. M. ROBERT.

Chapelle de l'Ermitage

10 h. Culte. M. ROBERT.

N. B. — Les dons remis aux sachets, à l'issue de tous les cultes du jour du Jeûne sont destinés à la caisse de l'Eglise.

Chapelle de l'Hôpital des Cadolles

10 h. Culte. M. PERREGAUX.

Deutsche Stadtmission

9 ¾ Uhr. Predigt. Saint-Blaise.
Abends 8 Uhr. Predigt. Mittl. Konferenzsaal.
Donnerstagabend, 8 ¼ Uhr. Bibelstunde.
Jeden 2. und 4. Sonntag im Monat, Jungfrauen-Verein, nachm. 3 Uhr, im mittl. Konferenzsaal.

Deutsche Methodistenkirche (Beaux-Arts 11)

Morgens 9 ½ Uhr. Predigt und Feier des hl. Abendmahls. A. LIENHARD.
10 ¾ Uhr. Sonntagschule.
Abends 8 ¼ Uhr. Gottesdienst mit Feier des hl. Abendmahls.
Dienstag abends, 8 ¾ Uhr. Bibelstunde.
Je am 1. und 3. Sonntag des Monats, nachmittags 3 ½ Uhr. Töchterverein.

Oratoire Evangélique (Place d'Armes)

9 h. 30. Culte avec Sainte Cène.
8 h. s. Evangélisation.
Mercredi soir. Etudes bibliques.

Chiesa Evangelica Italiana

Ore 3 p. m. Scuola domenicale al Petite Salle des Conférences.
Domenica 8 h. p. m. Culto. Petite Salle des Conférences.

Eglise catholique romaine

Dimanches et fêtes:
6 h. Messe basse et communions à la Chapelle de l'Hôpital de la Providence.
7 h. et 7 h. ½. Communions à l'Eglise.
8 h. Messe basse et sermon (le sermon du 2me et du 4me dimanche du mois a lieu en allemand; les autres dimanches en français.
9 h. Messe basse et sermon italien.
10 h. Grand'messe et sermon français.
2 h. Vêpres (supprimées en été).
8 h. Prière du soir et bénédiction S. Sacrement.

PHARMACIE OUVERTE demain dimanche:
A. BOURGEOIS, rue de l'Hôpital
Service de nuit dès ce soir jusqu'au samedi.

Médecin de service d'office le dimanche:
Demander l'adresse au poste de la police communale.

Partie financière et commerciale

Bourse de Neuchâtel, du 16 septembre

Actions		*Obligations*	
Banq. Nationale.	—.—	Etat de Neuc. 5%	87.50
Soc. de Banque s.	572.—m	» » 4%	78.—d
Crédit suisse . .	580.—	» » 3½	73.—d
Dubied	—.—	Com. d. Neuc. 5%	84.50
Crédit foncier . .	—.—	» » 4%	69.—d
La Neuchâteloise.	—.—	» » 3½	63.—d
Câb. él. Cortaill.	1025.—m	Ch.-d.-Fonds 5%	—.—
» » Lyon. .	—.—	» 4%	—.—
Etab. Perrenoud.	—.—	» 3½	—.—
Papet. Serrières.	—.—	Locle . . . 5%	—.—
Tram. Neuc. ord.	—.—	» . . . 4%	—.—
» » priv.	—.—	» . . . 3½	—.—
Neuch.-Chaum. .	5.—d	Crédit f. Neuc. 4%	80.—
Immeub. Chaton.	—.—	Pap. Serriér. 6%	70.—o
» Sandoz-Trav.	—.—	Tram. Neuc. 4%	66.—d
» Salle d. Conf.	—.—	S. e. P. Girod 6%	—.—
» Salle d. Conc.	200.—o	Pât. b. Doux 4¼	—.—
Soc. él. P. Girod.	—.—	Bras. Cardinal .	—.—
Pâte bois Doux .	1800.—o		

Taux d'escompte : Banque nationale, 4 %.

Bourse de Genève, du 16 septembre 1921

Actions			
Banq. Nat. Suisse	480.—d	4½ Fed. VI emp.	—.—
Soc. de banq. s.	570.—	4½ » VII »	—.—
Comp. d'Escom.	534.—	5% » VIII »	465.—d
Crédit suisse. .	580.—	5% » IX »	—.—
Union fin. genev.	200.—	3½ Ch. fed. A. K.	707.—
Ind. genev. d. gaz	175.—m	3% Différé. . .	322.50m
Gaz Marseille. .	155.—	3% Genev.-lots.	92.75
Fco-Suisse élect.	402.50m	4% Genev. 1899.	—.—
Electro Girod. .	240.—	Japon tab. IIes. 4½	98.40 d
Mines Bor privil.	270.—d	Serbe 4% . . .	—.—
» » ordin.	275.—o	V. Genè. 1919, 5%	—.—
Gaïsa, parts . .	420.—m	4% Lausanne .	392.—d
Chocol. P.-C.-K.	215.—	Chem. Fco-Suisse	—.—
Nestlé	650.—	Jura-Simp. 3½%	340.—
Caoutch. S. fin. .	40.—	Lombar. anc. 3%	16.25
Sipef	41.—o	Cr. f. Vaud. 5%	—.—
Centr. charb. ord.	502.—	S. fin. Fr.-Sui. 4%	348.—
» » priv.	—.—	Bq. hyp. Suéd. 4%	325.—o
Obligations		C. fonc. égyp. 1903	—.—
		» » 1911	200.—
5% Fed., II emp.	—.—	» Stok. 4%	—.—
4½ » IV »	—.—	Fco-S. élec. 4%	230.—
4½ » V »	—.—	Totisch. hong. 4½	330.—o
		Bolivia Ry . .	207.—o

Vive reprise sur quelques changes, quoique les plus hauts cours ne soient pas maintenus; l'on cote encore 4 records en baisse sur de petites devises. Vienne 51 ½, Christiania 76,50, Sofia 3,75 et Varsovie 13 ½. La souscription à l'Emprunt 5 ½ Vaudois a été une véritable orgie, les majorations de la dernière heure ayant poussé fictivement les demandes à un chiffre de millions que les souscripteurs seraient bien embarrassés de verser s'ils leur étaient attribués. Fonds suisses consécutivement en hausse. Sur 24 actions cotées, 8 en baisse, 9 en hausse.

Mauvaise mine?
Prenez du
BIOMALT!
Il purifie le sang et les sucs et fortifie les nerfs.
J H 6326 B

DANSE
Prof. FALK
Prochainement reprise des cours et leçons particulières.

ÉVITEZ LES DÉSORDRES DU FOIE
Soignez votre bile, évitez jaunisse et constipation, source de maladies plus sérieuses qui s'ensuivent. Prenez après chaque repas une cuiller à café de Tisane Américaine des Shakers et remettez votre foie en ordre ; il ne vous causera plus aucun ennui.
En Vente dans toutes les Pharmacies.
Dépôt pour le Gros : MM. UHLMANN-EYRAUD 30, Boulevard de la Cluse (S. A.), à Genève.
Prix : 6 fr. le Flacon.
LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS

Comment, vous infligez à vos ongles le supplice des ciseaux? mais, vous n'êtes pas à la mode. Demandez des conseils à
HYGLO
qui vous attend chez:
Madame L. HIRT, coiffeuse-manucure.
Parfumerie HEDIGER & BERTRAM.

HERNIE
MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
M. GLASER le réputé et éminent spécialiste herniaire de PARIS, 63, Boulevard Sébastopol, s'est enfin décidé à visiter régulièrement la région.
Son nouvel appareil sans ressort, grâce à de longues études, et l'adaptation de la Nouvelle Pelote à compression souple obtient séance tenante la réduction totale et la contention parfaite des hernies les plus difficiles.
Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat garanti d'ailleurs par écrit et par des milliers d'attestations de clients, M. GLASER invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente à se rendre dans les villes suivantes, où il sera fait gratuitement l'essai de ses appareils.
Allez donc tous voir l'éminent praticien de 8 h. à 4 h., à :
Neuchâtel, 6 et 7 octobre, Hôtel du Cerf.
Genève, 8 et 9, Hôtel des Voyageurs et des Etrangers.
Le Locle, mardi 11, Hôtel des Trois Rois.
La Chaux-de-Fonds, 12, Hôtel de Paris.
Fribourg, 13, Hôtel de l'Etoile.
Payerne, 14, Hôtel de la Gare.
Lausanne, 15 et 16, Hôtel de France.
Yverdon, mardi 18 octobre, Hôtel de Londres.
NOUVELLE CEINTURE VENTRIÈRE
Grossesse, Obésité, Matrice
Déplacement des organes

LUX

Comme le LUX nettoie admirablement et sûrement les choses les plus fines! Et comme il est facile de s'en servir! En quelques minutes, soie, laine, mousseline, etc., resplendissent de fraîcheur et de beauté.
SAVONNERIE SUNLIGHT — OLTEN
J H 2734 B

FRIBOURG. — Un ouvrier marié, père de famille, nommé Wasen, surveillant sur la ligne Fribourg-Morat-Anet, a eu une main coupée par un frein d'automotrice.

Chronique viticole

(De notre corresp.)

Le temps idéal que nous traversons a pour effet de hâter la maturité du raisin, dans quelques quartiers du bord du lac on ferait déjà de la vendange de qualité, attendons à la fin du mois et nous aurons une récolte de première qualité.

Malheureusement les merles, moineaux, guêpes s'en donnent à cœur joie et causent des dégâts appréciables.

On envisage comme moyenne du canton 2 ½ gerles à l'ouvrier et 1 ¼ pour le rouge, car certaines vignes, du côté est, n'ont qu'une moyenne de 30 à 40 litres par ouvrier.

Quant aux prix, ils sont bien partagés, suivant acheteur ou vendeur. L'acheteur parle de 80 à 90 fr. la gerle, le vendeur va jusqu'à 130 fr. pour le blanc et 180 fr. pour le rouge. Il n'est que trop vrai qu'il reste encore de gros stocks en cave, et que l'encaveur aura de la peine à liquider, même avec perte, vu le prix trop élevé de l'an passé. Il est à prévoir qu'on finira par s'entendre au prix de 100 fr. à 120 fr. suivant qualité, car l'idée émise par les propriétaires de vendre la vendange au degré est assez justifiée.

***

D'autre part nous recevons les renseignements suivants sur la première récolte :

Les premières vendanges pour fourniture de moût ont commencé à la Côte neuchâteloise. Les résultats comme quantité sont loin d'atteindre les prévisions.

Sur territoire d'Auvernier, un propriétaire, qui a de très belles vignes, a fait 2 gerles à l'ouvrier alors qu'il en espérait quatre. A Cormondrèche, un autre propriétaire a fait une gerle où il comptait en faire deux et demie. Dans le haut du territoire, où la vigne a souffert du gel, il a fait 50 litres à l'ouvrier. Cette différence en moins provient sans doute de l'écartement des ceps qui est de 90 cm. à 1 m. pour la vigne américaine, tandis que la vigne indigène était plantée à 35 ou 40 cm. Un cep sur souche américaine doit ainsi produire pour 3 ceps anciens.

Le ver de la cochylis fait beaucoup de mal. Les grains, déjà à leur grosseur normale deviennent bruns et sèchent. C'est d'ailleurs ce qui peut arriver de mieux, car ils pourraient, par un temps humide, communiquer la pourriture aux autres grains et causer plus de mal encore.

La récolte sera donc moins abondante qu'on ne le pensait. Les vignes estimées 4 et 5 gerles sont des vignes à ceps portant des « berclets » et « des branches à fruit ». Ces vignes donnent le double des autres, mais la récolte est loin de valoir celle des vignes travaillées normalement. Les grains sont petits et ne mûrissent pas complètement.

NEUCHATEL

Cours de répétition. — La troupe qui a participé au cours de répétition dans le Seeland a traversé hier la ville un peu après 9 h., comme nous l'avions indiqué. Devant le collège de la Promenade, elle a été passée en revue par le lieutenant-colonel Sumier, au milieu d'une grande foule. Puis elle s'est dirigée sur Colombier où se fera, aujourd'hui, le licenciement.

Enfants du Nord. — On nous écrit :

Mercredi soir un convoi d'enfants des régions dévastées a quitté la gare de Neuchâtel. Ces pauvres petits, arrivés chétifs il y a deux mois, s'en retournent considérablement fortifiés dans leur malheureux pays. Ce n'est pas sans larmes qu'ils se sont séparés de leurs parents adoptifs et c'était émouvant d'entendre, au moment où le train s'est ébranlé, toutes ces petites voix crier d'un seul cœur : « Merci, oh ! merci. Vive la Suisse ! ».

M. Matthias, préfet de La Chaux-de-Fonds, avait tenu à accompagner lui-même les enfants du Nord hospitalisés dans le Jura neuchâtelois et des dames du canton de Fribourg ceux de leur région. Ce convoi est arrivé dans le Nord jeudi soir.

Football. — Le championnat suisse débutera le 25 septembre et pour son premier match Cantonal jouant à Genève aura comme adversaire le F.-C. Genève. Pour parfaire son entraînement, Cantonal rencontrera cet après-midi, à Colombier, l'excellente première équipe du F.-C. Chaux-de-Fonds.

La force de l'équipe montagnarde réside dans la grande vitesse de ses avants et si ces derniers savent mettre en pratique la méthode qui leur a été donné d'admirer lors des matches joués à La Chaux-de-Fonds par Sparta de Prague, le gardien de but de Cantonal aura fort à faire pour les empêcher de marquer.

Chaumont. — L'arrière-saison est de toute beauté à Chaumont. C'est maintenant que ce sommet jurassien, cher aux Neuchâtelois, est dans sa splendeur complète. Certains arbres prennent déjà leur teinte automnale. La vue est merveilleuse. Rarement, la chaîne des Alpes et le plateau suisse sont visibles avec une telle netteté. Il est vrai que nous jouissons d'un mois de septembre exceptionnel. Nul doute que les amis de la montagne monteront nombreux à Chaumont ces jours.

Théâtre. — L'ensemble d'opérette viennoise attachée au Théâtre municipal de Lucerne (et qu'il ne faut pas confondre avec d'autres troupes viennoises déjà entendues à Neuchâtel) nous annonce une série de représentations qui auront lieu au cours de la présente saison, au Théâtre. Cette troupe s'est fait entendre à La Chaux-de-Fonds, où elle a recueilli grand succès. M. Boogaarts, dans le rôle de « L'époux qui rit » (Der lachende Ehemann) a obtenu partout un beau succès. L'opérette en elle-même — qui sera donnée lundi — est une de celles que la critique a placée au-dessus de la moyenne des œuvres modernes de ce genre.

POLITIQUE

La question d'Irlande

M. de Valera répond à Lloyd George

DUBLIN, 16 (Havas). — M. de Valera a adressé vendredi soir le télégramme suivant à M. Lloyd George :

« J'ai reçu votre télégramme hier soir et suis surpris que vous ne voyiez pas que si, de notre côté, nous acceptions une conférence sur la base de votre lettre du 7 septembre sans rendre nos positions tout à fait claires, les représentants de l'Irlande se rendraient à cette conférence avec leurs revendications mal comprises et la cause du droit de l'Irlande irréparablement préjudiciée.

» Pendant tout le cours de notre correspondance, vous avez défini la position de votre gouvernement; nous avons défini la nôtre: si les positions n'étaient pas si nettement opposées, il n'y aurait pas en vérité de problème à résoudre. Il serait évident que dans un cas comme dans l'autre, si un résultat doit être atteint, les négociateurs doivent se rencontrer sans préjudice et libres de toute condition quelle qu'elle soit, sauf celles posées par les sept telles qu'elles leur ont été communiquées. »

L'impression à Dublin

DUBLIN, 16 (Havas). — La nouvelle de la grave tournure que prend la situation a été reçue à Dublin avec quelque consternation. Bien des gens, tout en considérant que la nouvelle affirmation par M. de Valera de la position des sinn-feiners a été imprudente et de nature à former une pierre d'achoppement, ne s'attendaient pas à voir le premier ministre britannique annuler la conférence projetée à Inverness. La confiance en une heureuse issue est très ébranlée. Mais on se refuse encore à désespérer.

Les cabinets se réunissent

DUBLIN, 16 (Havas). — M. de Valera a conféré jeudi soir avec les leaders sinn-feiners. Une réunion du Dail Eireann va être immédiatement convoquée.

Les journaux du soir annoncent qu'il est très probable qu'une réunion du cabinet britannique aura lieu au commencement de la semaine prochaine, à Gerloch ou à Inverness. La plupart des membres du cabinet sont encore actuellement en Ecosse. L'indisposition dont souffre M. Lloyd George ne permet pas que cette réunion ait lieu immédiatement.

Société des nations

(De notre envoyé spécial)

Genève, 16 septembre.

La cour constituée

Cette fois, c'est définitif. La cour permanente de justice internationale est constituée, par l'élection, qui a eu lieu ce matin, du quatrième juge suppléant. La commission médiatrice, réunie jeudi dans la soirée, avait désigné au conseil et à l'assemblée M. Beichman, (Norvège). Sur cette recommandation, venue de si haut, on a voté de part et d'autre. A l'assemblée, 41 Etats prennent part au scrutin, il y a deux bulletins blancs et nuls. Majorité absolue 20. M. Beichman est élu par 36 suffrages. Au conseil, la candidature de M. Beichman a été adoptée à l'unanimité. Il y a donc accord complet et le juriste norvégien est élu définitivement.

A l'issue de ce scrutin, le président van Karnebeek a prononcé les paroles suivantes, qui valent d'être retenues :

« Messieurs, un acte international de la plus haute importance politique est morale vient de s'accomplir. La S. d. N. a réussi là où la seconde conférence de la Paix de 1907 avait échoué. Plus de quarante Etats représentant toutes les parties du globe se sont mis d'accord, par un système d'élection des plus ingénieux, sur le choix de 15 hommes d'élite qui auront pour mission d'exercer la plus haute justice que l'histoire ait jamais connue. Inclinons-nous respectueusement devant cet événement historique qui marque une ère nouvelle dans la vie de la communauté internationale. Offrons aux juges nouveaux, avec nos félicitations du témoignage de confiance et d'estime que leurs mérites leur ont valu, nos vœux les plus sincères et les plus ardents dans l'accomplissement de leur noble tâche.

» Puisse la cour de justice, par la sagesse et l'impartialité de ses jugements, contribuer à établir dans les relations internationales, le régime du droit et de la justice dont le Pacte de la S. d. N. s'est inspiré. »

De vifs applaudissements saluent ces nobles paroles et M. Restrepo, délégué de Colombie, propose à l'assemblée qu'un télégramme signé par le président, soit adressé à tous les chefs des Etats constitués dans le monde entier, pour porter à leur connaissance que la cour suprême de justice universelle a son personnel définitivement constitué. Cette proposition est acceptée unanimement.

***

Le quatrième juge suppléant, M. Valdemar Beichman fut le président de la cour d'appel de Trondhjem et est actuellement président de la commission arbitrale des litiges miniers au Maroc.

M. Osusky et les Ruthènes

Et l'on reprend la série, cette longue série, des discours. Un délégué tchécoslovaque, M. Osusky, ministre à Paris, se fait entendre, en anglais, ce qui ajoute encore à la longueur de son allocution. On sent, d'ailleurs, que les délégués sont fatigués de cette discussion, qui s'éternise vraiment trop et l'attention est de moins en moins soutenue. Il faut, décidément, des actes et non plus des paroles, si l'on veut que l'opinion publique sympathise, d'une façon toujours plus étroite, avec la S. d. N. Les délégués de certains petits Etats semblent ne pas vouloir le comprendre et c'est vraiment fâcheux.

Donc, M. Osusky se croit obligé de nous entretenir d'un mémorandum sur l'administration du territoire ruthène qui se trouve au sud des Carpathes, territoire qui était placé précédemment sous l'autorité de la Hongrie. Les 85 % de la population de ce territoire sont illettrés, ce qui tend à prouver à quel point le gouvernement hongrois a négligé ces malheureuses populations. En 1914, au moment où la guerre a éclaté, il y avait 18 écoles ruthènes et en 1915, le gouvernement hongrois les a toutes fermées. Aujourd'hui, il y a 679 écoles, sur lesquelles 511 sont de langue ruthène, 32 de langue slovaque, 117 de langue magyare, 17 de langue roumaine et 2 de langue allemande.

La clôture de la discussion générale

Le professeur Askenazy, premier délégué polonais, remplaçant Paderewsky, entretient ensuite l'assemblée de la situation de la Russie, et il dit que « la Pologne a l'honneur d'être la principale avant-garde de la S. d. N. à l'est de l'Europe. C'est le seul membre de la société qui possède avec la Russie une frontière commune de 1200 kilomètres. Et c'est pourquoi les terribles calamités qui ravagent la Russie intéressent la Pologne. La Russie a toute la compassion de la nation polonaise, car celle-ci n'est pas rancunière, elle ne sait pas haïr, elle hait la haine, elle a trop souffert pour haïr. La Pologne est donc prête à collaborer pour secourir la Russie, la grande Russie malheureuse.

Puis la discussion générale est close; elle a occupé dix séances. Les séances plénières sont suspendues jusqu'à ce que, les commissions ayant déposé leur rapport — ce qui ne saurait tarder beaucoup —, l'assemblée soit en mesure de continuer ses délibérations. Chaque jour, à partir de demain, les six commissions siègeront au Palais des nations, le matin et l'après-midi.

L'acceptation des juges

Nous avons appris, dans l'après-midi, que le secrétariat général avait reçu plusieurs télégrammes des juges nommés à la cour permanente de justice. Parmi les acceptants, nommons MM. Loder, de La Haye; Antonio de Bustamento; Finlay, de Londres; John Moore, de New-York, qui dit: « J'accepte avec un juste sentiment de l'honneur qui m'est fait et de la responsabilité qui m'incombe. » Cette adhésion du juge américain est particulièrement réjouissante. Elle prouve que les Etats-Unis ne se désintéressent tout de même pas autant qu'on le croit de l'œuvre accomplie par la S. d. N. M. André Weiss, de Paris, a également accepté « avec gratitude ». M. Max Huber, notre compatriote, écrit : « Je vous fais savoir que j'accepte le très grand honneur que l'assemblée et le conseil viennent de me conférer. »

La question de Dantzig

Comme je vous l'annonçais dans une précédente correspondance, la question difficile de Dantzig s'est débattue ce soir à 5 h. 30 devant le conseil de la S. d. N. réuni sous la présidence de M. Wellington Koo, ambassadeur de Chine à Londres. Etaient présents, MM. Léon Bourgeois, pour la France, Paul Hymans, pour la Belgique, le vicomte Ishii, pour le Japon, Quinonès de Léon, pour l'Espagne, Fisher, pour l'Angleterre, da Cunha, pour le Brésil. Assistaient également au conseil, exceptionnellement, le général Haking, haut commissaire de la S. d. N. à Dantzig, le colonel de Reynier, président du port, le professeur Askenazy, représentant de la Pologne, M. Sahm, président du Sénat de Dantzig.

Nous avons pu atteindre, vers 7 heures, à l'issue du conseil, quelques personnalités, dont le général Haking et le colonel de Reynier.

La séance s'est déroulée dans le plus grand calme et dans une atmosphère de parfaite harmonie. Un accord complet s'est établi entre le représentant polonais et le représentant dantzicois au sujet des mesures à prendre dans toutes les questions examinées. Le général Haking, dans son exposé au conseil, a fait ressortir, notamment, que les négociations entreprises sous ses auspices entre la ville libre et la Pologne avaient, d'une manière générale, abouti à une entente. Selon le général, les négociateurs ont fait preuve de sentiments de modération.

Le président Sahm avait une tâche fort délicate, étant donné qu'il devait tenir compte de l'opinion publique de la ville libre et du Parlement de Dantzig. Il n'en est pas moins arrivé à un accord avec les négociateurs polonais. Ces derniers, d'ailleurs, de leur côté, ont fait preuve d'un grand désir de conciliation.

Ajoutons qu'un accord complet est intervenu relativement au projet de loi concernant l'acquisition et la perte de la qualité de citoyen de Dantzig. S'agissant du port d'attache de Dantzig pour les navires de guerre polonais, il a été décidé, selon la suggestion du général Haking, qu'on demanderait son avis à la commission militaire, navale et aérienne de la S. d. N. MM. Askenazy et Sahm ont accepté cette procédure. Au sujet de la défense de la ville libre, le général Haking a présenté un rapport et le conseil a décidé de transmettre ce rapport à la commission militaire de la S. d. N. en la priant de bien vouloir présenter les observations qu'elle jugerait opportunes. Enfin, le conseil a décidé de procéder à une enquête sur la situation financière de la ville libre. MM. Avenol et Jansen ont été désignés pour étudier la question d'une manière approfondie. Mais le conseil a adopté une résolution d'après laquelle il ne faudra pas interpréter cette enquête comme une intention de la part du conseil d'organiser une assistance financière au profit de la ville libre de Dantzig.

Le blocus économique

La commission du blocus a de nouveau siégé longuement cet après midi, discutant toujours, sans parvenir à arriver à une solution, tant le problème est complexe, au sujet du fameux article 16 du Pacte de Paris. Comme la question est celle peut-être qui intéresse le plus vivement l'opinion publique, je me propose de revenir sur cette séance qui ne dura pas moins de quatre heures. Il y eut échanges de vue fort intéressants entre MM. Poullet (Belgique), Schanzer (Italie), Reynald (France), remplaçant M. Viviani, souffrant, Aguerro y Bethancourt, et le représentant de l'Autriche. Lord Robert Cecil fit, lui aussi, entendre sa voix et demanda, en particulier, que les délégués, dans une question aussi grave de conséquences que celle du blocus, parlent franchement et sans arrière-pensée. Les Etats signataires du Pacte sont engagés par le Pacte. Ceux qui ont apposé leur signature ont eu connaissance de cet article 16 qui fait, aujourd'hui, couler tant d'encre et de flots de parole. Il est difficile, selon lui, de revenir en arrière et de tergiverser ou bien alors il faut amender l'article, l'atténuer, mais alors le blocus économique, d'efficace qu'il est dans le sens de l'article 16, devient inefficace et inutile.

J'ai déjà noté, à plus d'une reprise combien les interventions de lord Robert Cecil étaient magistrales, claires et logiques. Aujourd'hui encore, il a ramené la discussion qui s'égarait totalement. L'impression qu'il a produite fut très grande. M. C.

Chronique du Conseil fédéral

(De notre correspondant de Berne.)

Voici que l'été, dont nous déplorions le départ à l'anglaise, est revenu radieux et brûlant. La séance de vendredi du Conseil fédéral en a été tout embellie. Assistance nombreuse, cette fois-ci. MM. Schulthess, Scheurer et Chuard étaient rentrés la veille au soir, dans une automobile militaire, du Comptoir de Lausanne. Il ne manquait à l'appel que M. Motta, à Genève comme chacun sait, et M. Haab qui savoure ses derniers jours de vacances.

Une nomination. — M. Henri Martin, de Genève, frère de l'éminent M. William Martin, conseiller politique de M. Albert Thomas, se voit décerner les galons de conseiller de légation. M. Henri Martin, qui avait débuté comme consul à Montreal, était depuis des années 1er secrétaire et attaché commercial à la légation de Londres, où il a rendu d'incessants et précieux services au commerce et à l'industrie suisses, en facilitant les rapports entre la Suisse et l'Angleterre et en encourageant nos exportations en Grande-Bretagne. Remarquablement informé des choses économiques en même temps que diplomate avisé, M. Martin est incontestablement un des plus brillants représentants de la carrière.

Restrictions. — Elles devaient être occasionnelles et rares, les restrictions d'importation, nous avait-on dit aux Chambres. Mais elles s'avèrent prolifiques comme des lapins. Et pourtant la commission n'exauce qu'un nombre infime des demandes qu'elle reçoit. Cette fois-ci nous avons encore une série à enregistrer, que le Conseil fédéral a revêtues vendredi de son sceau.

On va « subordonner, jusqu'à nouvel ordre, à un permis l'importation des catégories de marchandises suivantes » : Féras du lac de Constance ; paille et litière de tourbe ; matières fibreuses pour la fabrication du papier ; tissus-dentelles (bobinets) ; appareils de chauffage et pour cuire ; machines pour travailler le bois ; instruments et appareils pour les applications de l'électricité ; matières explosibles.

Le résultat financier des monopoles. — Pour n'en pas perdre l'habitude douce et chère, le Conseil a entendu un rapport, merveilleusement documenté, comme toujours, de M. Kaeppeli sur ses monopoles et sur leur situation financière présente. Ce rapport sera transmis à la commission de neutralité du Conseil national, qui siègera mardi prochain à Lausanne.

Les allocations de renchérissement au personnel fédéral. — Le personnel fédéral, par l'organe de ses dirigeants, a demandé au Conseil fédéral une entrevue pour examiner avec lui la question des allocations de renchérissement pour 1922. Le bruit a couru que, puisque l'on prétend que la vie redevient un peu meilleur marché, le gouvernement songeait à réduire légèrement les subsides qu'il accorde, sous forme d'allocations de renchérissement, aux actifs et fidèles serviteurs de l'Etat. Ceux-ci ne sont pas très rassurés et ils voudraient savoir ce qu'on leur prépare en guise d'étrennes. Mais le Conseil fédéral, en réalité, n'a rien décidé du tout et il se demande encore ce qu'il convient de faire. La situation générale est encore trop obscure pour que l'on prenne une décision dès à présent. Et comme ce ne sont pas les explications que pourront fournir les délégués du personnel qui projetteront une vive lumière sur cet avenir incertain, le Conseil fédéral a estimé que cette conférence était sinon vaine, du moins prématurée.

Une démission. — Le colonel Becker, professeur au Polytechnicum, a présenté au Conseil fédéral, en la motivant par des raisons de santé, une démission qui a été acceptée avec honneur et remerciements.

Le chômage. — Enfin, le Conseil s'est occupé une fois de plus de la lutte contre le chômage et a approuvé un nouvel arrêté dans ce sens.

En voyage. — Sur quoi, le Conseil s'est séparé. MM. Schulthess et Haeberlin sont rentrés chez eux à toutes jambes pour empiler dans leur valise le frac dans lequel ils dîneront le soir à Genève et le complet touriste qu'ils revêtiront samedi pour excursionner sur le bleu Léman. Et à 2 h. ½, ils quittaient la ville fédérale, où ils laissent d'unanimes regrets. R. E.

Un meeting qui tourne mal

A Genève, à l'occasion d'un grand meeting organisé hier à la salle communale de Plainpalais, par les syndicats ouvriers et les employés de tramways, un cortège avait été projeté; celui-ci fut interdit par le Conseil d'Etat. A 8 h. du soir, cependant, un millier de manifestants, avec trois drapeaux rouges, quittèrent la salle des Faubourgs pour se rendre à la salle communale de Plainpalais. Un commissaire de police de service fit des sommations, demandant immédiatement de plier les drapeaux. Cette sommation fut accueillie par des huées et des coups de sifflets. Toutefois de nombreux employés de tramways, en uniforme, des employés des C. F. F. et même des douaniers, quittèrent immédiatement la colonne et se rangèrent sur les trottoirs.

Les forces de police, en très petit nombre, ne purent intervenir assez tôt et les manifestants gagnèrent le centre de la ville par le pont de la Couleuvrenière et les Rues Basses. A la Fusterie, la police de sûreté chargea les manifestants et une formidable bagarre éclata. De nombreux coups de feu furent échangés, les drapeaux furent arrachés et cinq manifestants furent arrêtés et écroués à Saint-Antoine. De nombreux agents de la sûreté ont été blessés, ainsi que de nombreux manifestants.

Plus tard, une centaine de gendarmes arrivèrent de la caserne, chargèrent à nouveau la foule, cette fois-ci composée beaucoup plus de curieux que de manifestants.

Deux des manifestants arrêtés sont Genevois, un Vaudois, un Neuchâtelois et un Tessinois, la plupart employés dans les chantiers de l'Etat ou de la ville. Les cinq sont des chômeurs.

Le meeting organisé à la salle communale de Plainpalais avait attiré trois mille personnes. Des discours furent prononcés par M. Nicole, conseiller national, Burcklin, député, Brunner, du parti communiste, Perrin, conseiller national, secrétaire du syndicat des cheminots romands.

Après dix heures, les perturbateurs communistes ont réussi à nouveau à former un cortège qui s'est rendu devant l'Hôtel-de-Ville, où se trouvent les bureaux de la police de sûreté. Une délégation ayant à sa tête le conseiller national Nicole s'est rendue à la sûreté, réclamer la mise en liberté immédiate des manifestants arrêtés. Mais cette démarche fut vaine, car les fauteurs de désordres avaient été écroués à la prison de Saint-Antoine. Vers minuit, le calme renaissait partout.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

Une amélioration ?

LONDRES, 17 (Havas). — On mande de Dublin que la situation se serait sensiblement améliorée à la suite du dernier message de M. de Valera à M. Lloyd George.

La retraite grecque

LONDRES, 17 (Havas). — L'agence Reuter dit que selon les dernières nouvelles reçues du front gréco-turc, l'armée hellénique semble s'être repliée à une dizaine de kilomètres en arrière des positions les plus avancées qu'elle avait occupées. Malgré l'obscurité de la situation, il paraît probable que les Grecs se retireront sur Eski-Cheir. Peut-être, le cas échéant, s'approcheront-ils de la ligne de Sangharia.

Cours des changes

du samedi 17 septembre 1921, à 8 h. et demie

de la Banque Berthoud & Cie, Neuchâtel

	Chèque Demande	Offre
Paris	40.75	41.—
Londres	21.54	21.57
Italie	24.55	24.75
Bruxelles	40.40	40.80
New-York	5.79	5.83
Berlin	5.55	5.75
Vienne	—.50	—.65
Amsterdam	182.75	183.75
Espagne	75.50	76.50
Stockholm	125.30	126.30
Copenhague	102.20	103.20
Christiania	74.50	75.50
Prague	7.—	7.25
Bucarest	5.50	5.80
Varsovie	—.10	—.25

Achat et vente de billets de banque étrangers aux meilleures conditions.

Cours sans engagement. Vu les fluctuations, se renseigner téléphone No 257.

Toutes opérations de banque aux meilleures conditions: Ouverture de comptes-courants, dépôts, garde de titres, ordres de Bourse, etc.

Nous avons la profonde douleur de faire part à nos parents, amis et connaissances de la perte cruelle que nous venons d'éprouver en la personne de notre cher et bien-aimé époux, père, grand-père, beau-père, frère, oncle et parent,

Monsieur Charles OPPLIGER

que Dieu a rappelé à Lui, ce matin 16 septembre, après une longue et pénible maladie, dans sa 80me année.

L'ensevelissement aura lieu dimanche, le 18 septembre, à 1 h. ½.

Lignières, le 16 septembre 1921.

Mme veuve Sophie Oppliger
et famille.

Madame Ida Borel-Koch et ses enfants : William, Isabelle, Suzanne et Georgette; Madame veuve Cécile de Nehroff et Madame Adèle Borel, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Ed. Vautravers et leurs enfants, à Genève; Monsieur et Madame Charles Guenot et leur fille, à Lausanne; Madame et Monsieur James Veillard-Guenot et leurs enfants, à Enges; Madame veuve Charles Koch; Monsieur et Madame Alfred Koch-Bura et leur fille Madeleine; Madame et Monsieur Fritz Hoppe-Koch et leur fils, à Neuchâtel, ainsi que les familles alliées Borel, Simon, Audétat, Rossel, Droz, ont le grand chagrin de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse de leur cher et bien-aimé époux, père, gendre, beau-frère, oncle, neveu et parent,

Monsieur Auguste BOREL

Greffier de la Justice de paix

que Dieu a repris à Lui, vendredi soir 16 septembre, après une courte maladie, à l'âge de 42 ans.

Neuchâtel, le 17 septembre 1921.

Ma grâce te suffit.
2 Cor. XII, 9.

L'ensevelissement aura lieu le lundi 19 courant, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Avenue du 1er Mars 4.

On ne touchera pas

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Messieurs les membres de l'*Union chrétienne de Jeunes gens, section de Neuchâtel*, sont informés du décès de

Monsieur Auguste BOREL

père de leur cher ami William Borel, et sont priés d'assister à son ensevelissement qui aura lieu lundi 19 septembre, à 13 heures.

Le Comité.

Messieurs les membres de la *Feuille de Chêne, section de course de l'Union chrétienne*, sont informés du décès de

Monsieur Auguste BOREL

père de Monsieur William Borel, membre actif, et sont priés d'assister à son ensevelissement qui aura lieu lundi 19 septembre, à 13 h.

Le Comité.

Messieurs les membres du *Cercle National* sont informés du décès de leur cher et regretté collègue,

Monsieur Auguste BOREL

Greffier de la Justice de paix

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu lundi 19 septembre, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Avenue du 1er Mars 4.

Le Comité.

Monsieur Alberto Maspero; Madame Mathilde Pisani-Humbert et sa fille, à Milan, ainsi que les familles Maspero, Humbert, Guye, Hofstetter, Morellon, Jeannet et alliées, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de leur regrettée épouse, sœur, nièce et parente,

Madame Bianca MASPERO-HUMBERT

survenue le 16 courant, après une longue et pénible maladie.

Ma grâce te suffit.
II Ep. Cor.

L'ensevelissement aura lieu dimanche 18 courant, à 3 heures de l'après-midi.

Domicile mortuaire : Hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame veuve Jacob Niklaus, à Hauterive, Monsieur et Madame Jacob Niklaus-Probst et leurs enfants, à Champréveyres, Madame et Monsieur J. Kipfer-Niklaus, et leurs enfants, à Marin, Madame et Monsieur Junod-Niklaus et leurs enfants, à Auvernier, et les familles alliées à Neuchâtel, Bôle, Anet, Boudry, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent,

Monsieur Jacob NIKLAUS

enlevé à leur affection dans sa 75me année, après de longues souffrances, supportées vaillamment.

Port d'Hauterive, le 16 septembre 1921.

Le travail fut sa vie.

L'ensevelissement aura lieu dimanche 18 courant, à 13 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Messieurs les membres de la *Société de secours des Vignerons d'Hauterive et La Coudre* sont informés du décès de leur collègue,

Monsieur Jacob NIKLAUS

et sont priés d'assister à son ensevelissement qui aura lieu le dimanche 18 septembre, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Port d'Hauterive.

Le Comité.

Bulletin météorologique - Septembre 1921

Observations faites à 7 h. 30, 13 h. 30 et 21 h. 30

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Temp. deg. cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
16	19.1	12.5	26.5	720.3		N.-E.	faible	nuag

17. 7 h. ½ : Temp. : 16.0. Vent : E. Ciel : couv.

Hauteur du baromètre réduite à zéro suivant les données de l'Observatoire.
Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719,5 mm.

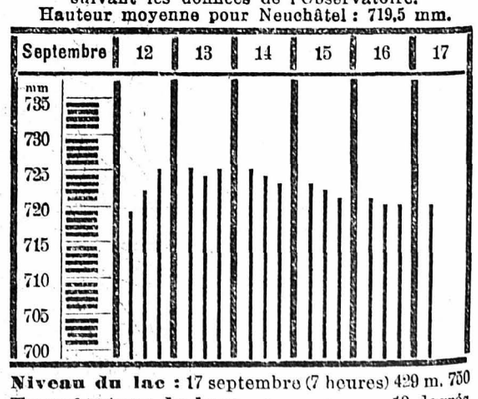

Niveau du lac : 17 septembre (7 heures) 429 m. 750
Température du lac : » » 19 degrés

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S. A.